

**ROUTES D'ACCÈS ET PAYSAGES
DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT**

cartographie des impressions visuelles

2. MRC de Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane, La Matapédia

ROUTES D'ACCÈS ET PAYSAGES
DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

cartographie des impressions visuelles

2. MRC de Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane, La Matapédia

avril 1997

ROUTES D'ACCÈS ET PAYSAGES DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

Les routes 132 et 185 donnent accès au territoire du Bas-Saint-Laurent en traversant huit MRC soit celles de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis et Matane pour la 132 en direction est, la MRC de Témiscouata pour la route 185 Est, et la MRC de La Matapédia pour la route 132 en direction ouest. Le parcours de ces routes est le principal réseau d'accès touristique à ces territoires, qu'il se fasse de façon continue et intégrée comme partie du tour de la Gaspésie ou du voyage dans les Maritimes, qu'il se fasse en tronçons plus ou moins longs de visite dans le seul Bas-Saint-Laurent.

Parce qu'ils sont l'occasion de saisir une vaste étendue de territoire, ces parcours routiers jouent un rôle important quant à l'image qu'en retiennent les visiteurs et quant à l'attraction que ces paysages peuvent finalement exercer sur eux. Comme les limites des municipalités locales et régionales ne sont pas inscrites dans ces paysages, les perceptions positives et négatives s'amalgament dans un vaste ensemble qu'on ne pourra traiter qu'en se concertant. Donc, le corridor que génèrent ces routes c'est le principal espace dont les municipalités locales et régionales devraient se partager l'aménagement, assurer la continuité, voire l'unité, dans la perspective de façonner un paysage cohérent dont la perception d'ensemble soit positive.

La présente étude vise à appuyer l'effort de concertation des MRC de la région du Bas-Saint-Laurent en matière d'aménagement récréo-touristique. Elle identifie les principaux éléments du paysage qui, malgré les distances et la dispersion, présentent des aspects problématiques similaires ou mériteraient

Cartographie des impressions visuelles

Cette cartographie illustre une appréciation du paysage à partir d'impressions visuelles dégagées par son parcours. Ces impressions sont inscrites sous forme de différents types de tronçons dits d'impression visuelle positive, partagée ou négative et qui composent le parcours. Des critères sont utilisés pour qualifier ces impressions visuelles; ils permettent d'établir un cadre de référence pour les évaluations et toute discussion sur l'intérêt de ces paysages.

La cartographie présente donc une évaluation globale et synthétique de la valeur visuelle du paysage à partir d'une lecture dont voici les principaux paramètres:

- Les impressions concernent ce qui est perçu par un observateur mobile effectuant les parcours suivants:
 - De Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux Méchins par la route 132 Est; traversant les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis et Matane;
 - De Rivière-du-Loup à Dégelis par la route 185 Est, traversant les MRC de Rivière-du-Loup et Témiscouata;
 - De Routhierville à Mont-Joli par la route 132 Ouest, traversant les MRC de La Matapédia et de La Mitis.

- Les limites et la longueur des tronçons ont un caractère indicatif seulement car le niveau de précision est relatif à l'échelle de perception et à la nature impressionniste de la lecture proposée.

- Cette lecture est faite dans une perspective d'appréciation touristique du paysage laquelle a été associée ici à trois préoccupations principales (critères) soit, esthétiques, ethno-historiques et ludiques

Les aspects esthétiques réfèrent à la beauté des paysages, à leur caractère inattendu ou spectaculaire, à la puissance ou l'apaisement qu'ils évoquent, à l'émotion qu'ils suscitent... Ces aspects du paysage relèvent en quelque sorte d'une activité de contemplation.

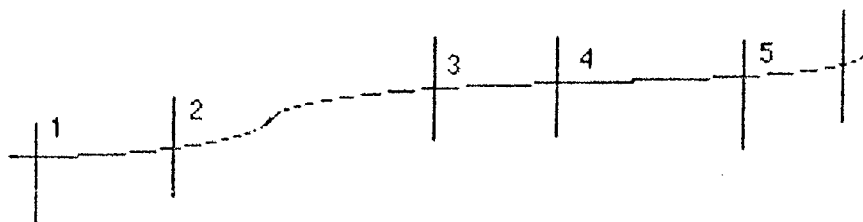
Les préoccupations ethno-historiques renvoient aux particularismes voire à l'exotisme d'un territoire, aux traditions, aux activités et modes d'occupation qu'un paysage traduit, par exemple, dans ses aménagements et constructions. On pourrait qualifier d'informatrice cette dimension des paysages.

Les aspects ludiques ont trait à ce qui suscite la jouissance des lieux et des parcours, aux ambiances. On peut y inclure aussi le plaisir de se retrouver ailleurs, de "changer de décor", d'être dépaycé. Nous sommes ici dans un univers de sensations

Le parcours du Bas-Saint-Laurent à travers quatre de ses municipalités régionales de comté est représenté dans cette partie de l'étude. Ce parcours y est divisé en tronçons correspondant chacun au territoire d'une MRC. Les trois MRC qui longent la côte sont présentées dans l'ordre de leur défilement d'ouest en est: Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane. Vient ensuite la MRC de Matapédia parcourue cette fois d'est en ouest par la route 132. Le parcours à travers chacun des territoires se lit ainsi:

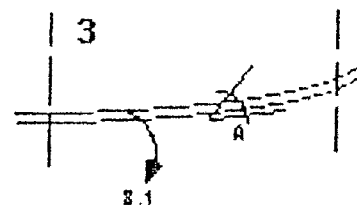
feuillelet synthèse

- l'ensemble du tracé d'une MRC y est visible sur une carte d'échelle 1:125,000;
- le tracé y apparaît sous forme de tronçons en vert, jaune et rouge donnant une vue d'ensemble de l'évaluation du parcours; une indication chiffrée en pourcentage de l'importance relative de chacun de ces tronçons est donnée;
- un court texte et quelques photographies dégagent les caractéristiques essentielles ou les temps forts du paysage de ce territoire;
- le tracé y est subdivisé en segments numérotés qui renvoient à des représentations cartographiques agrandies constituant les feuillelets de l'analyse détaillée du parcours de cette MRC.



feuillelets détaillés

- chacun des segments du parcours est illustré à partir d'une carte d'échelle 1:50,000;



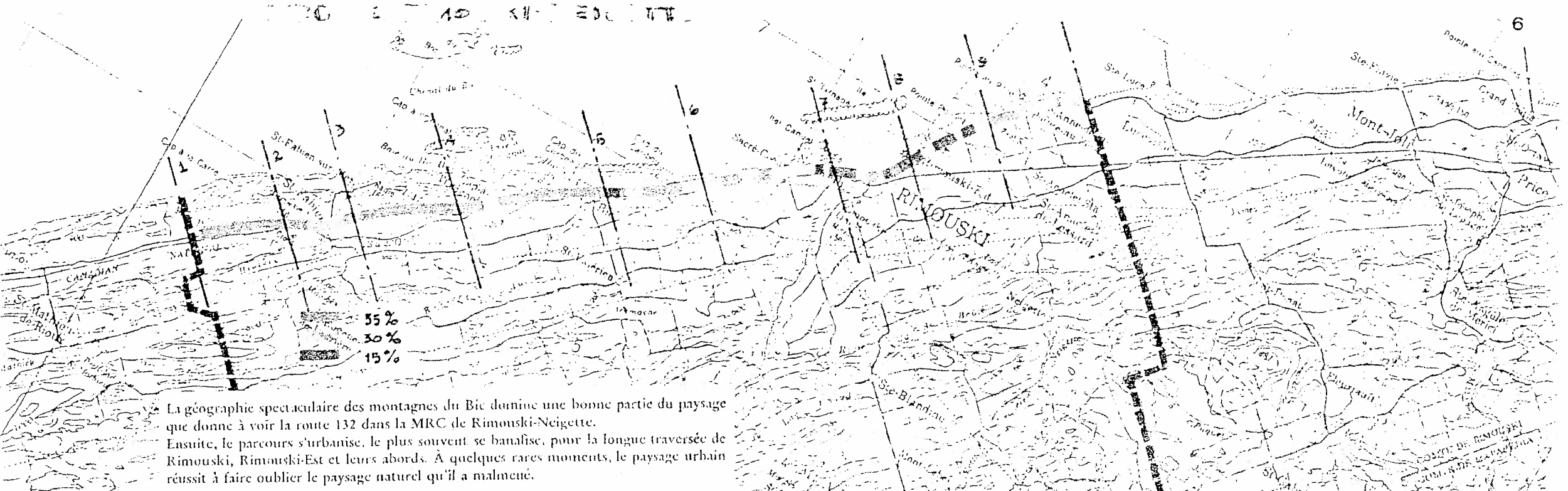
- ces segments y apparaissent sous forme de tronçons en vert, jaune et rouge ponctués de symboles renvoyant à des vues photographiques commentées:



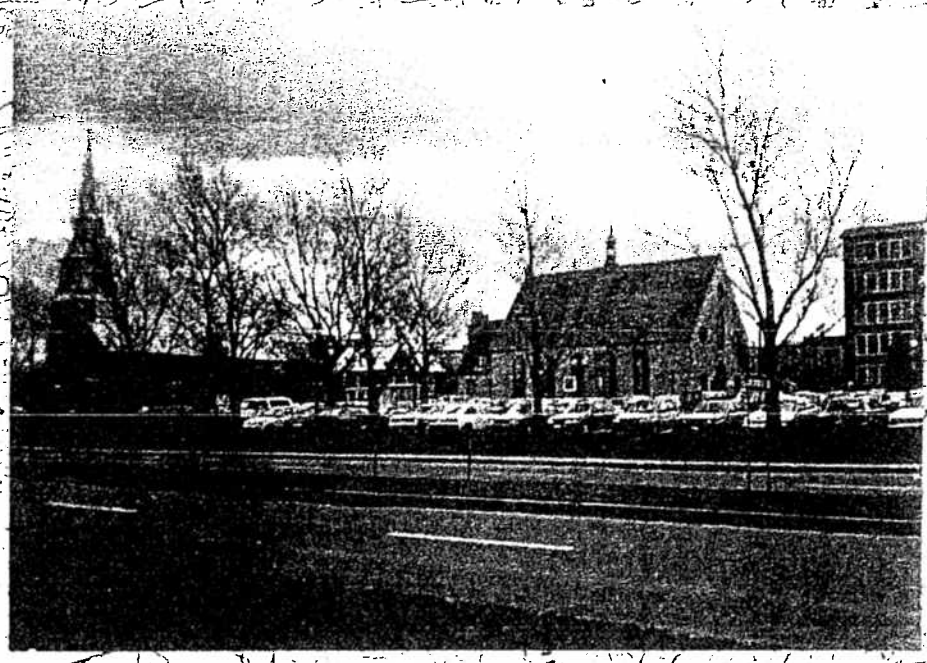
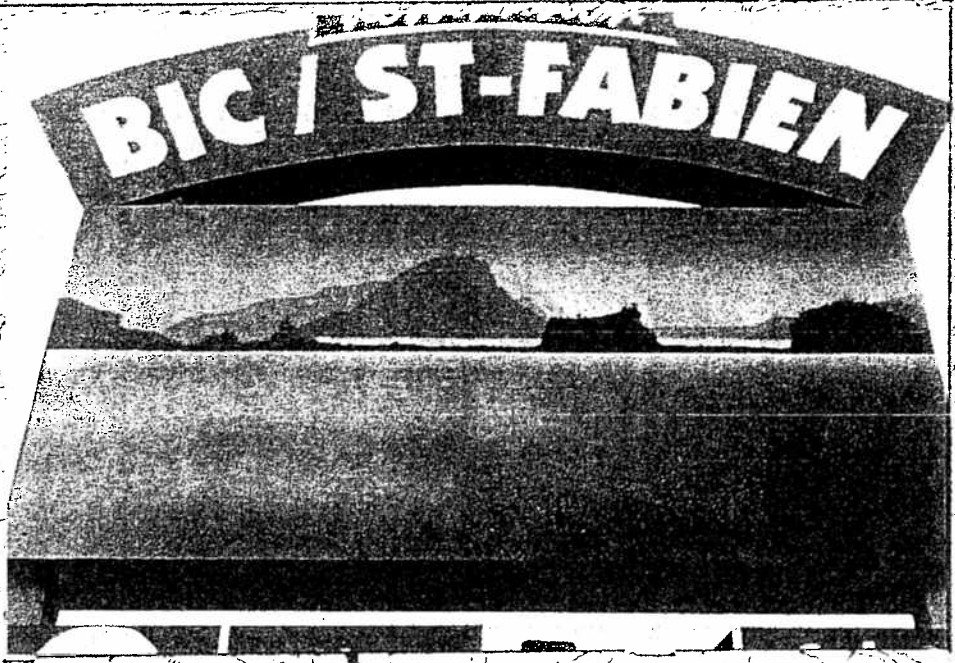
ce symbole indique une vue photographique comprise dans l'ouverture du cône visuel schématisé illustrant le caractère positif, partagé ou négatif du tronçon;

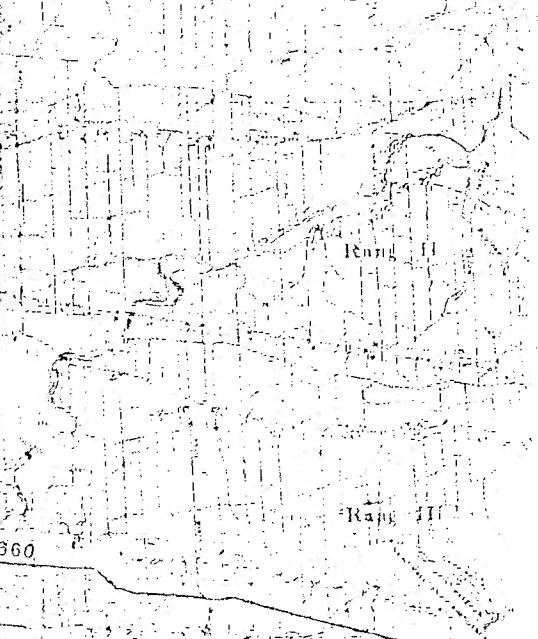
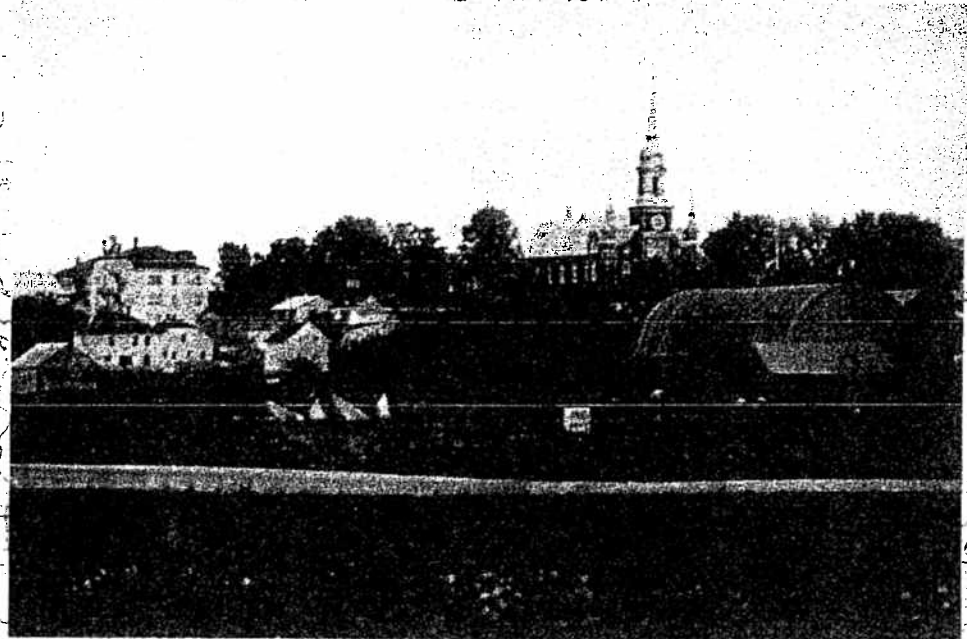
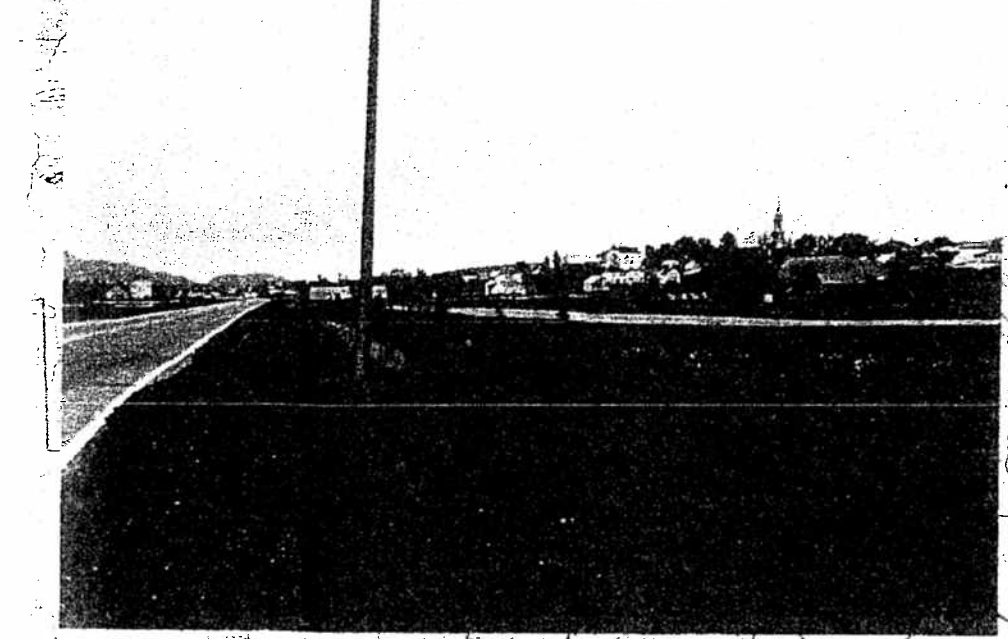
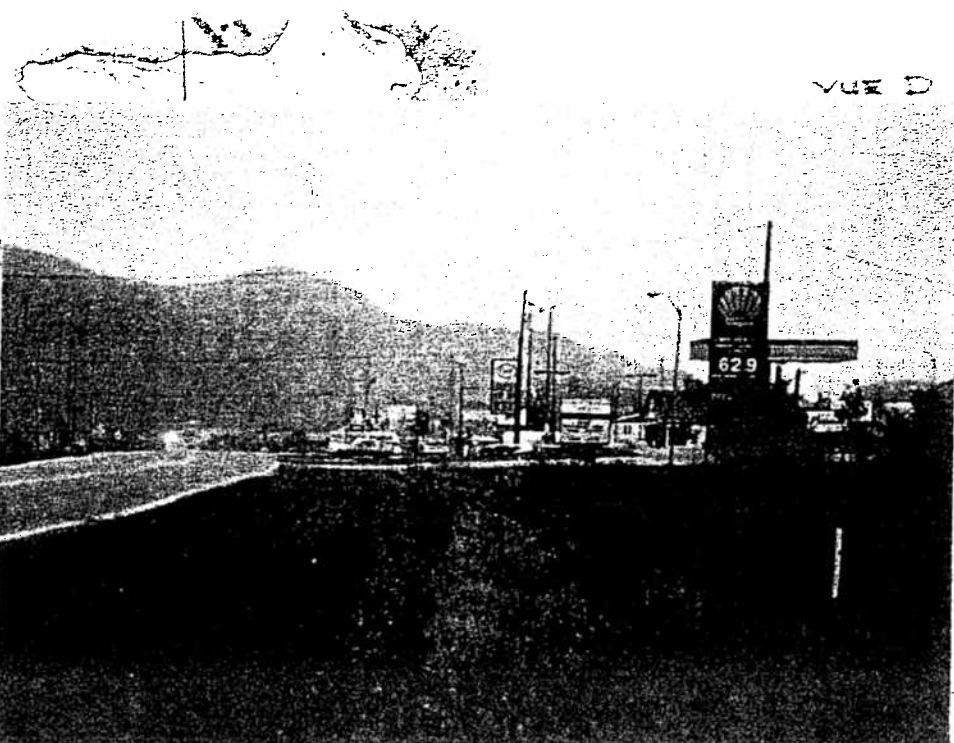
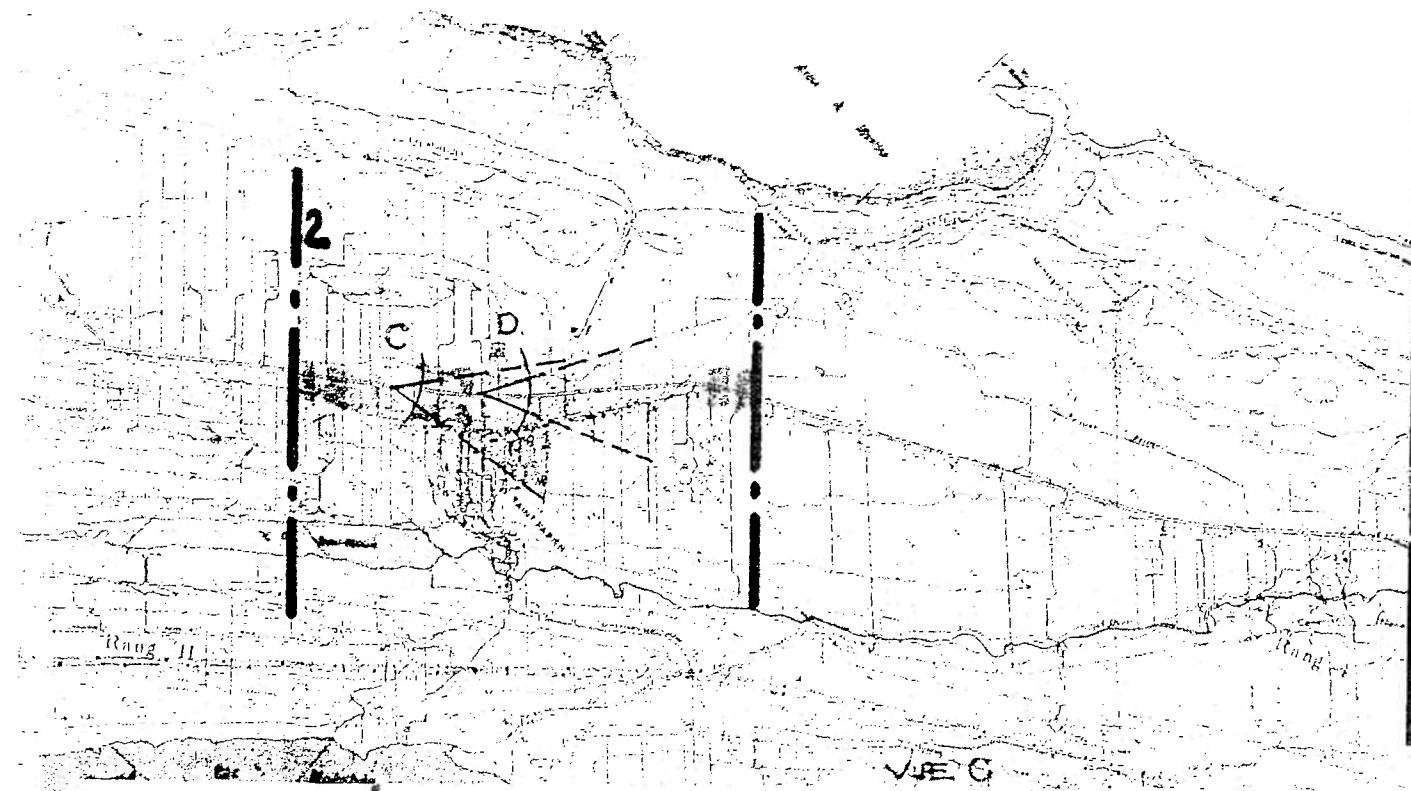


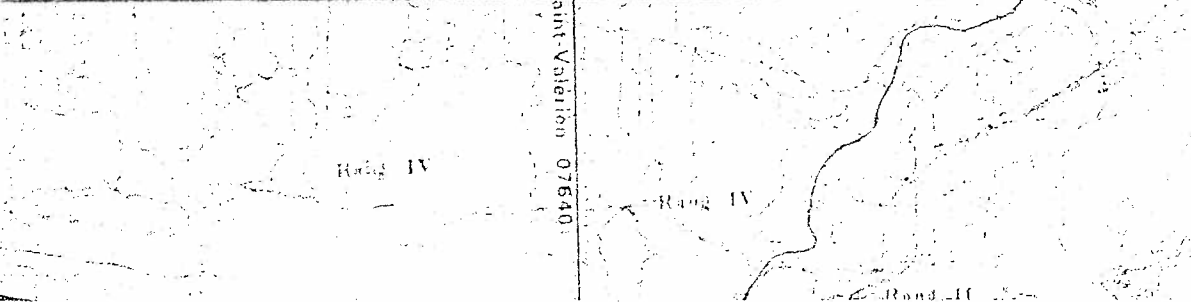
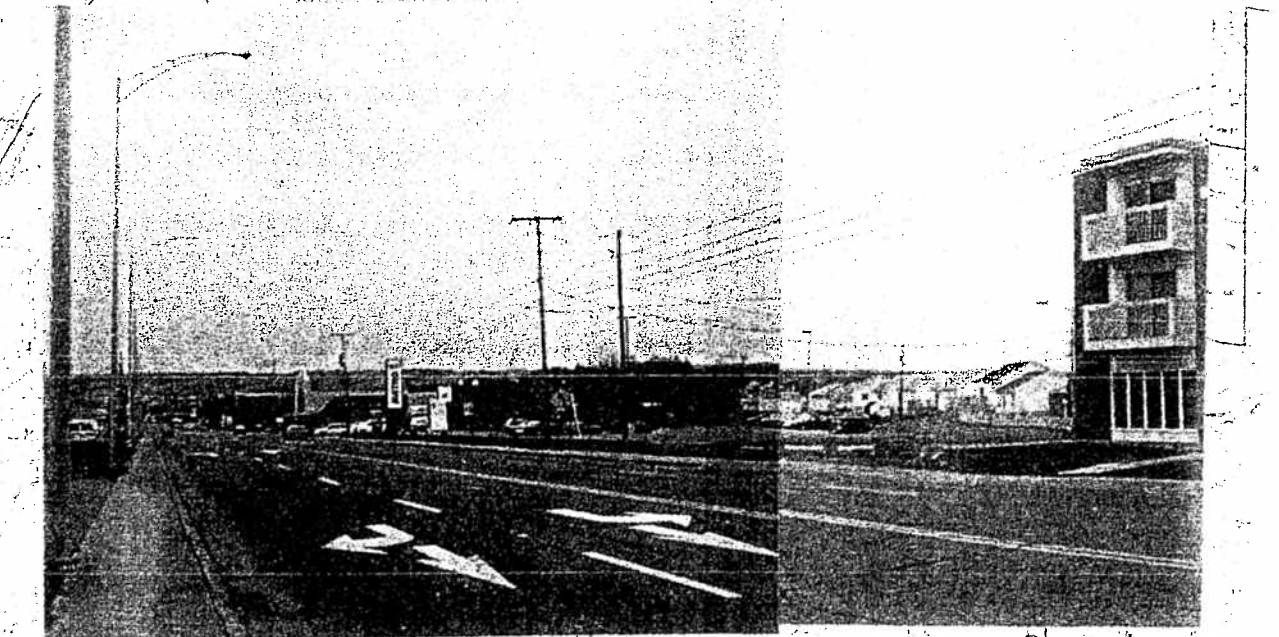
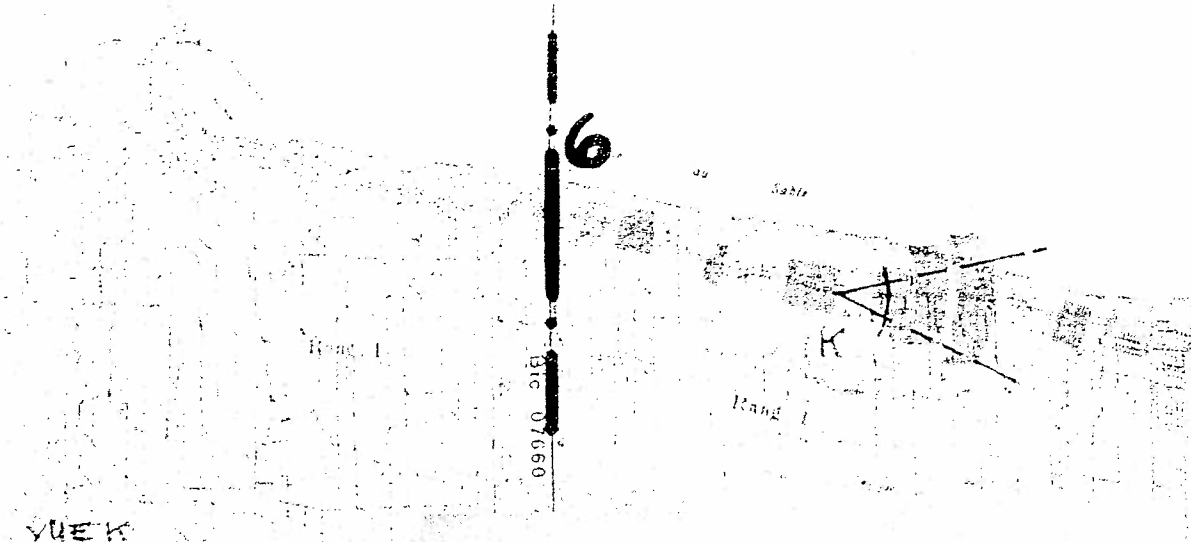
ce symbole indique que des photos ou commentaires concernent l'emplacement signalé.

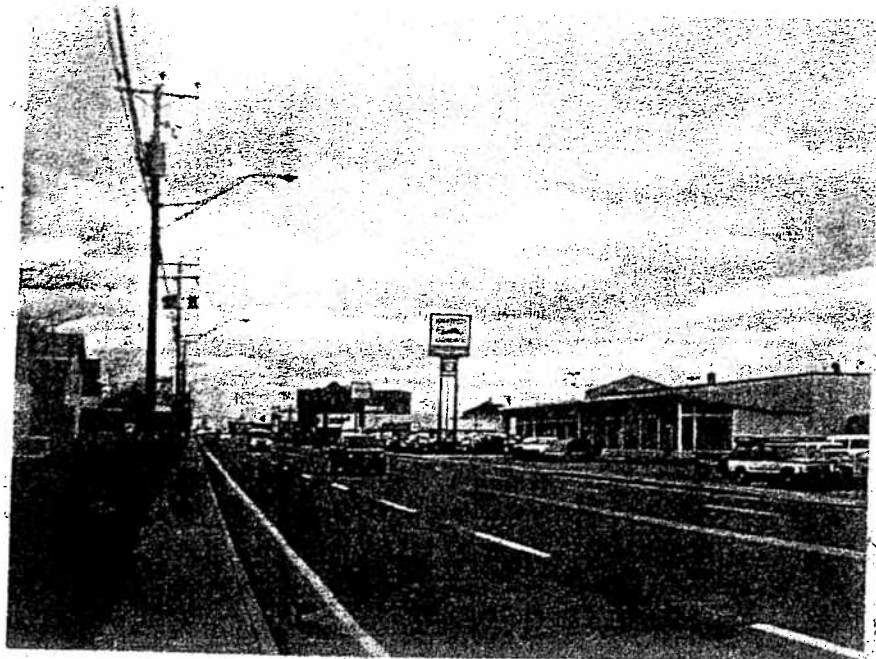


La géographie spectaculaire des montagnes du Bic domine une bonne partie du paysage que donne à voir la route 132 dans la MRC de Rimouski-Neigette. Ensuite, le parcours s'urbanise, le plus souvent se banalise, pour la longue traversée de Rimouski, Rimouski-Est et leurs abords. À quelques rares moments, le paysage urbain réussit à faire oublier le paysage naturel qu'il a malmené.

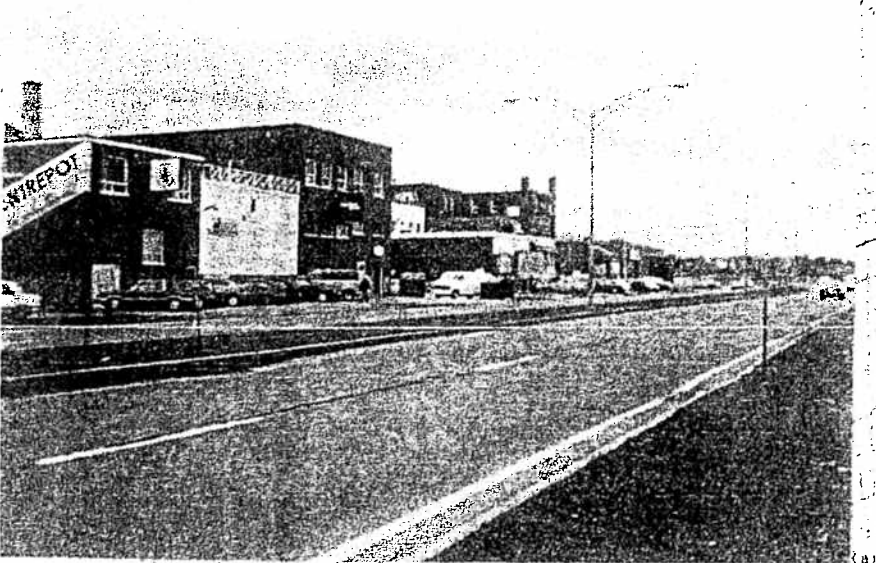
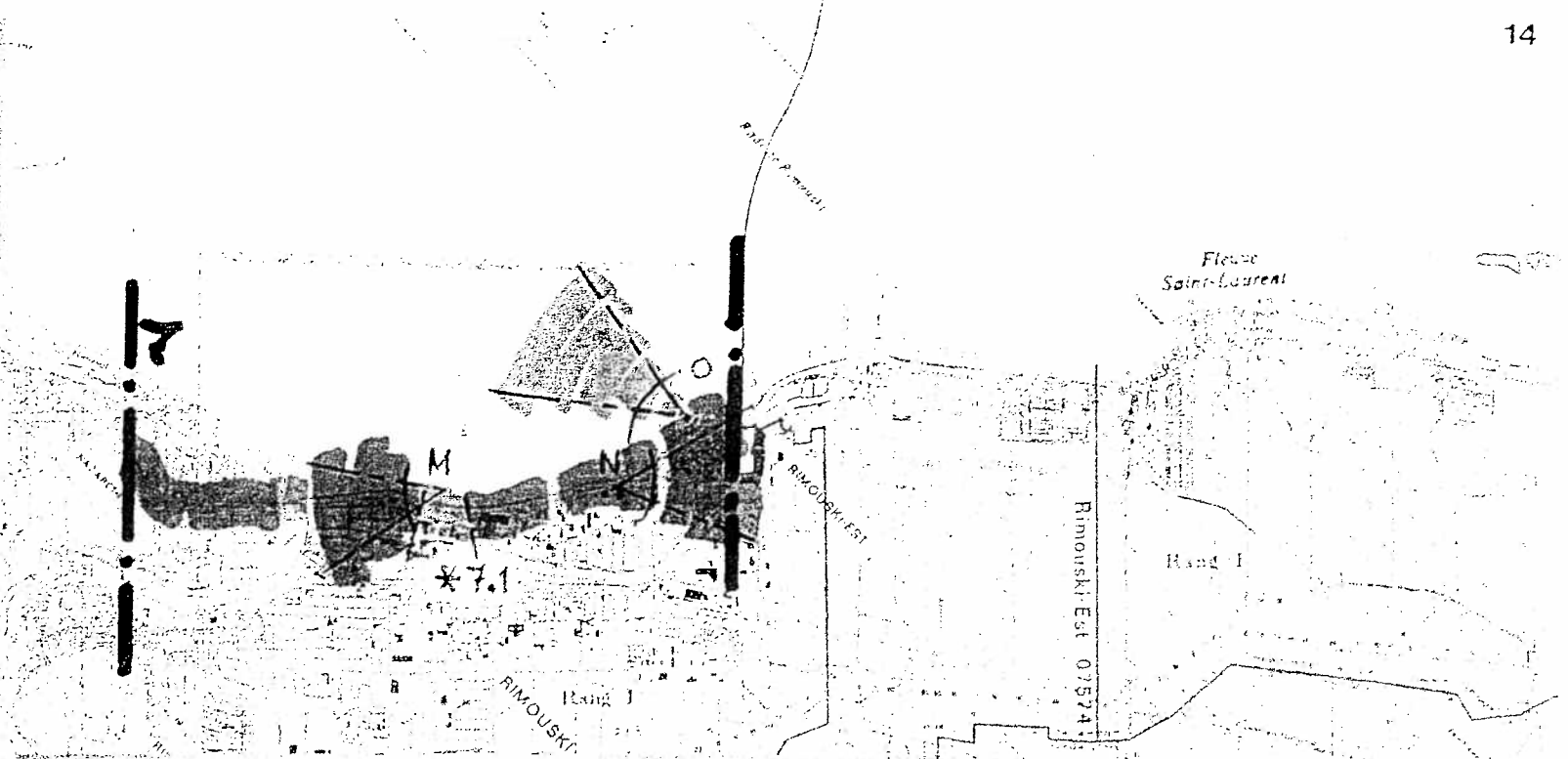




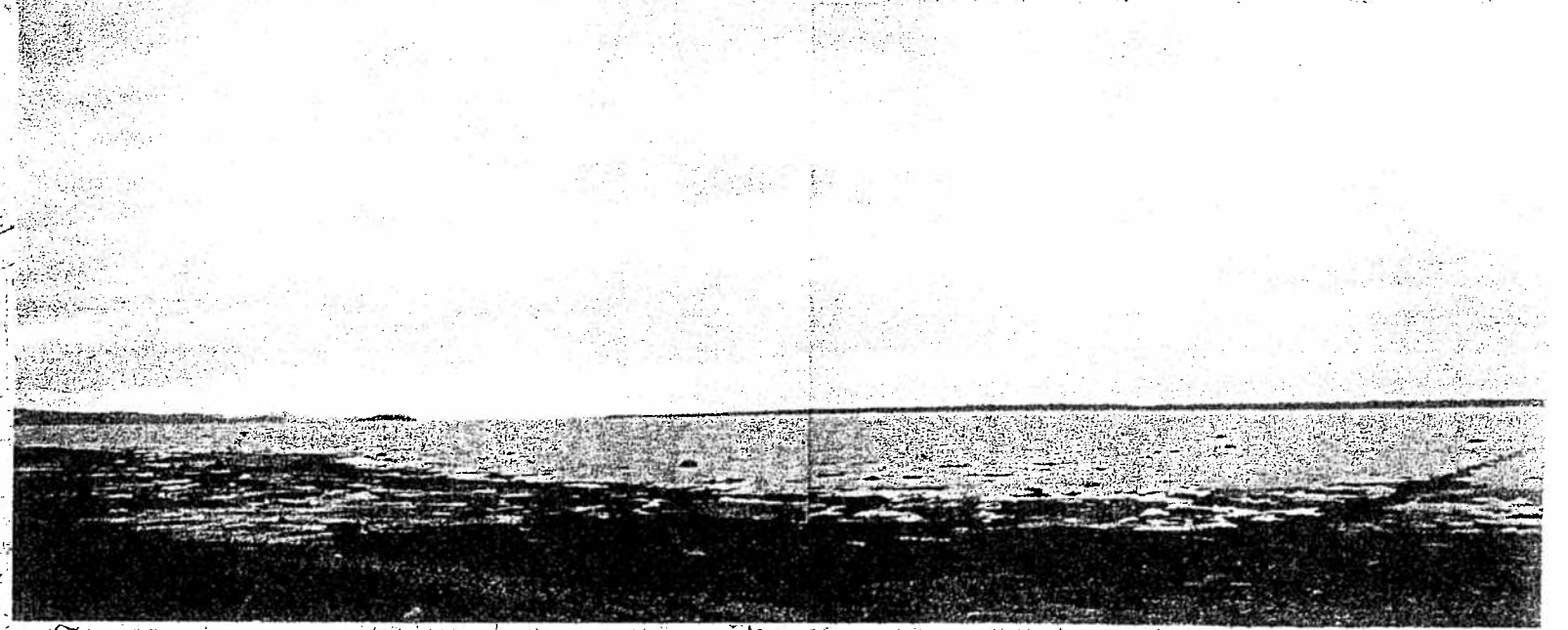




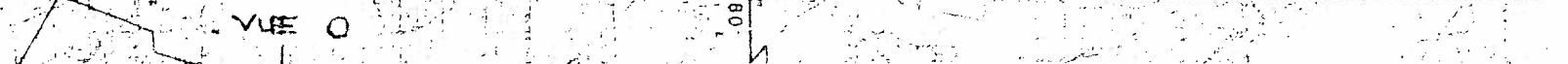
VUE N



VUE M

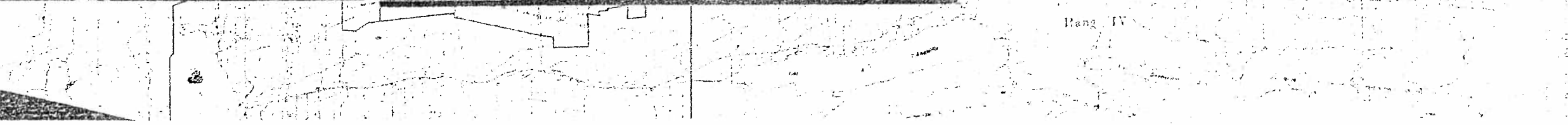
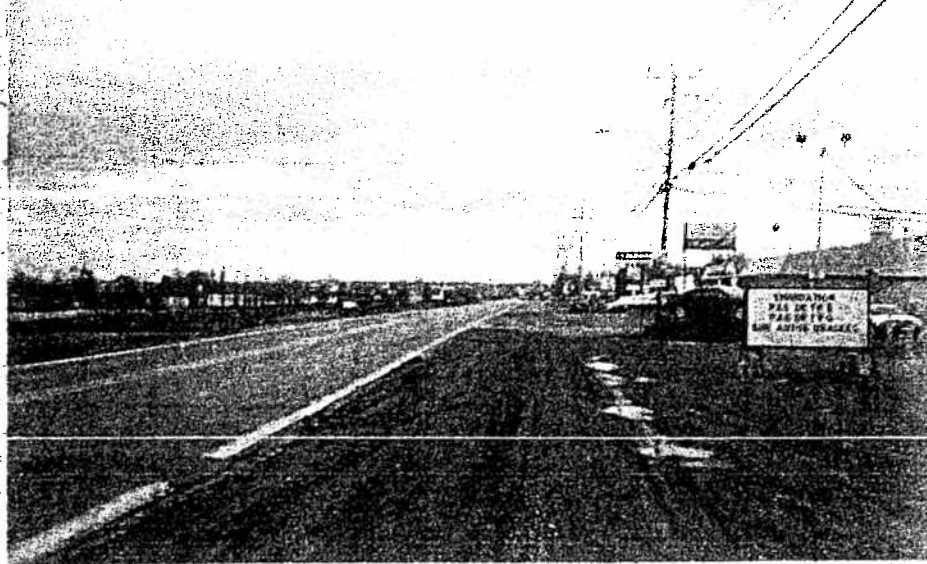
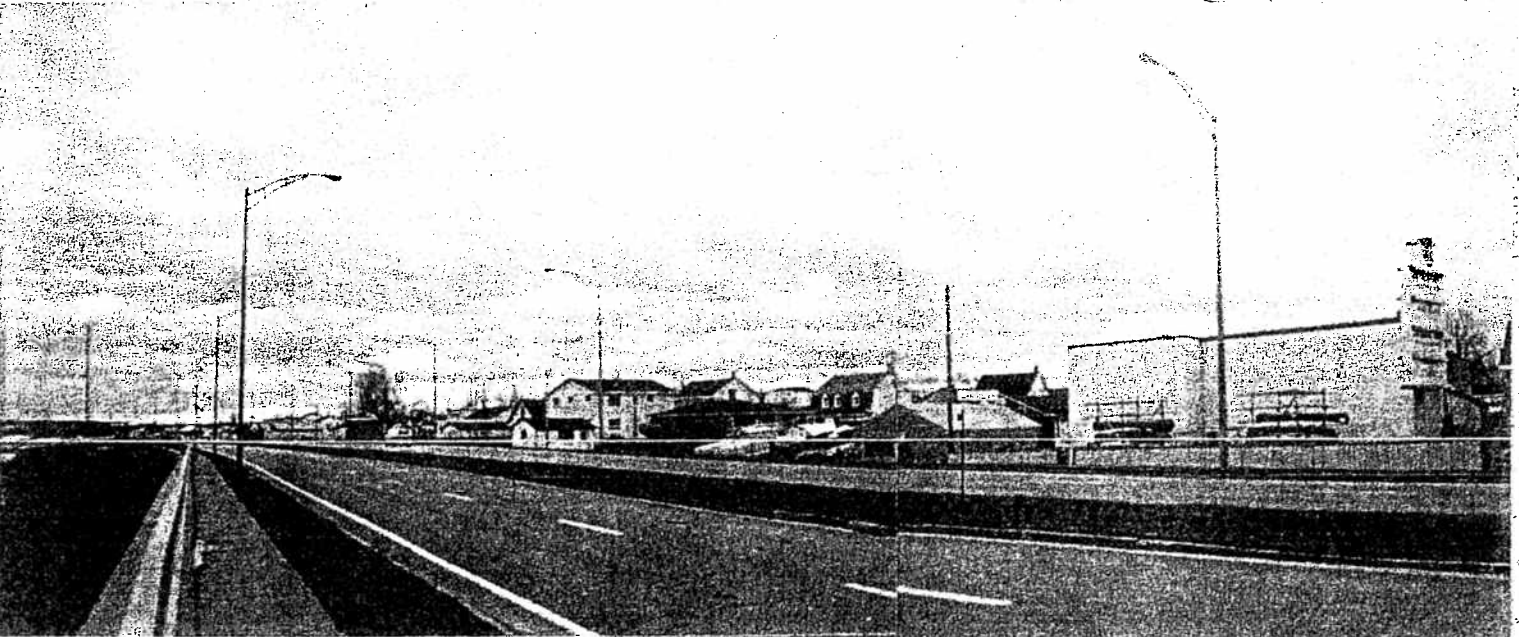
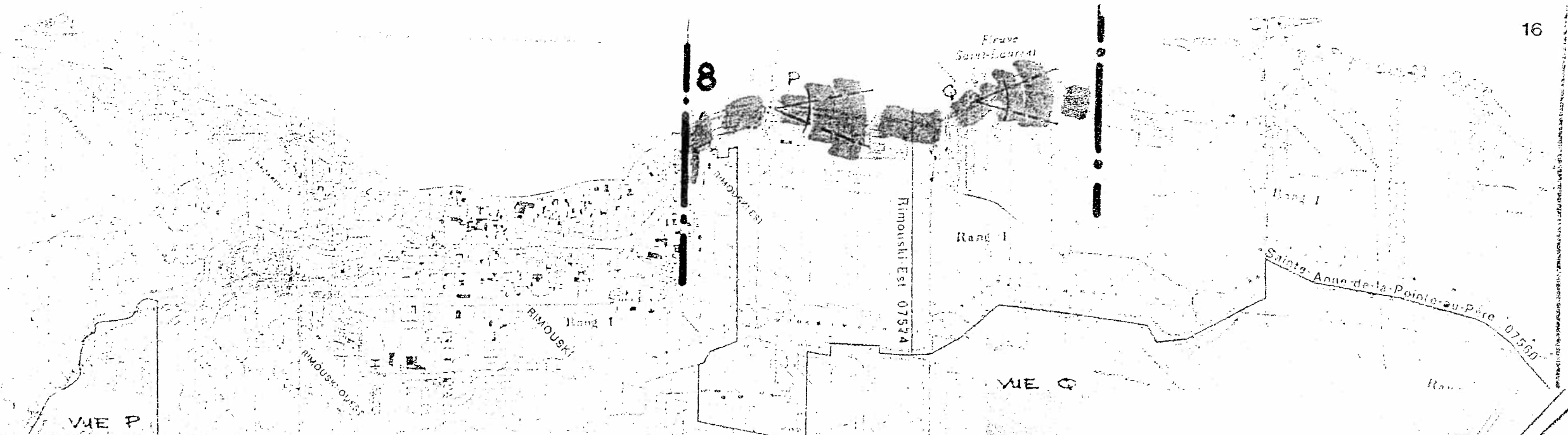


VUE O



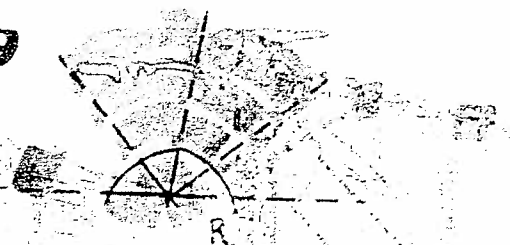
Fluve
Saint-Laurent

8



19

St. Laurent



Rang I

Rang I

Rimouski Est 07574

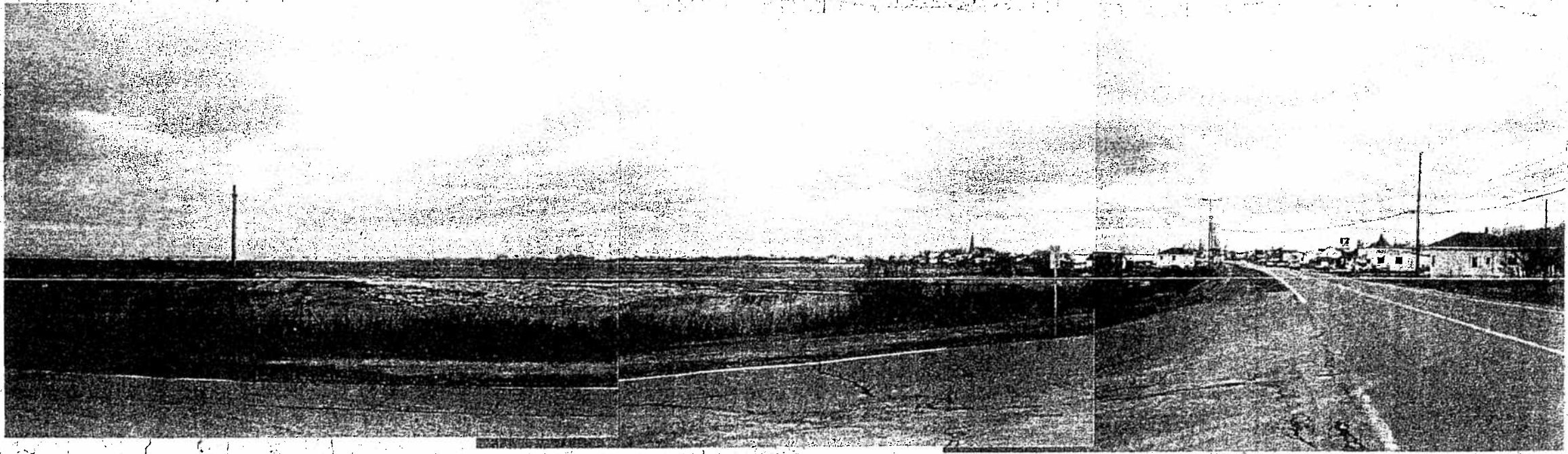
Sainte Anne-du-la-Poissonnerie 07550

Rang II

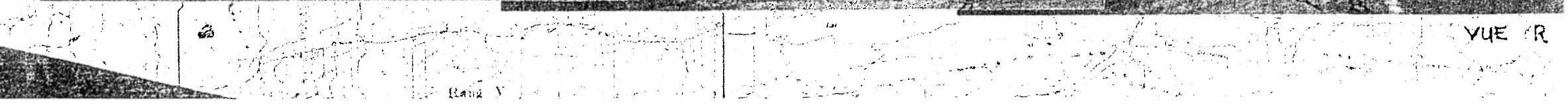
Rang II

RIMOUSKI

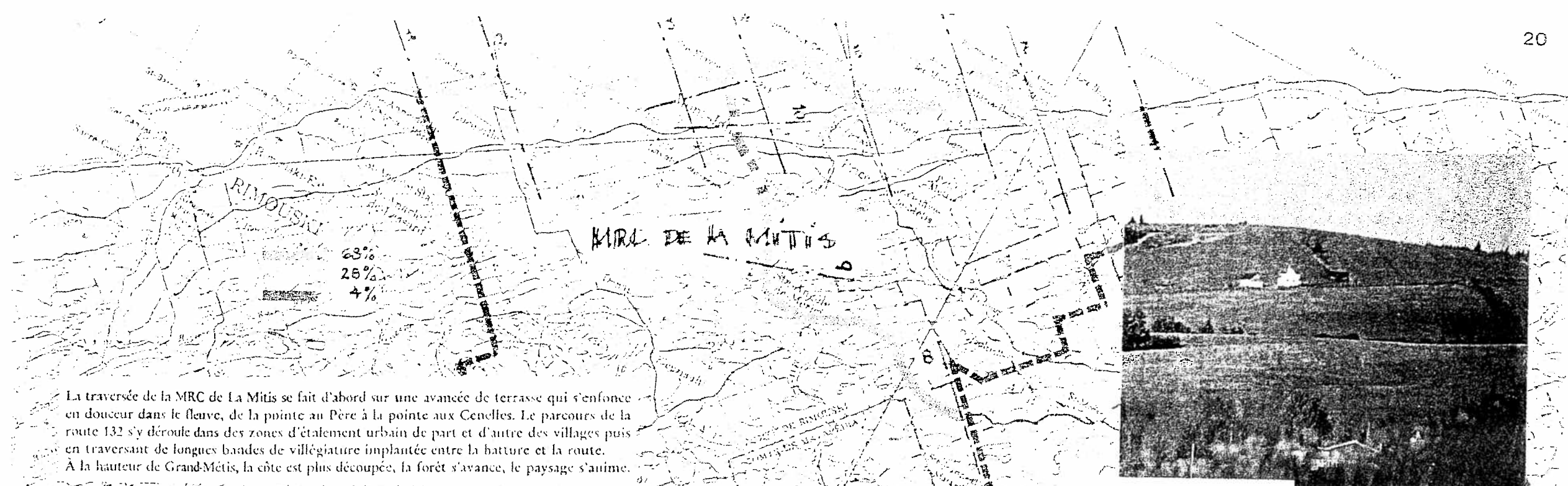
Rang I



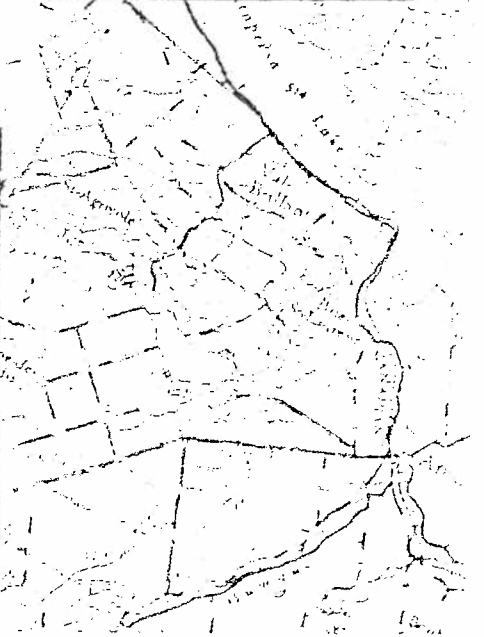
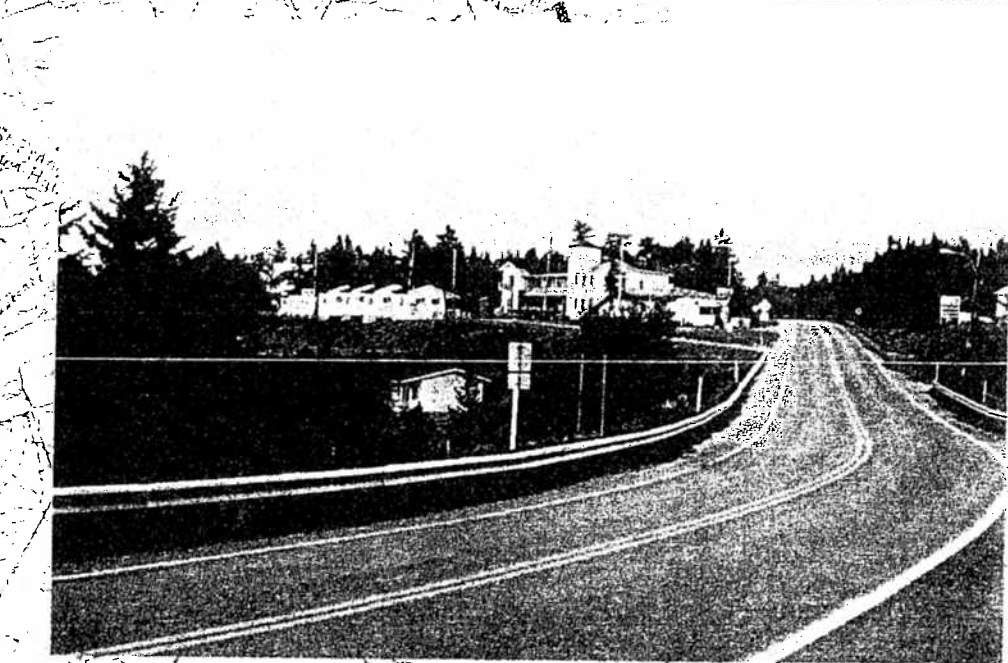
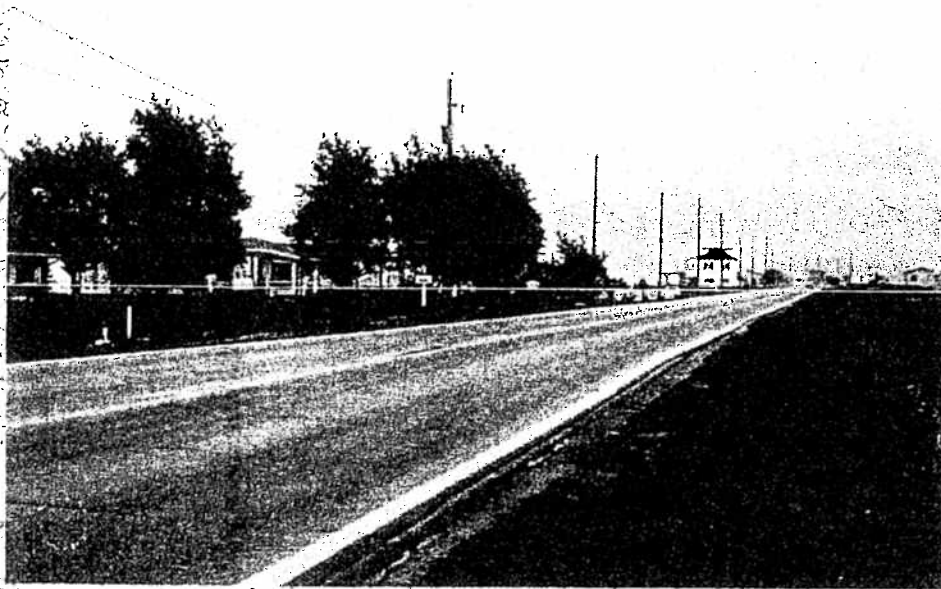
VUE R



Rang V



La traversée de la MRC de La Mitis se fait d'abord sur une avancée de terrasse qui s'enfonce en douceur dans le fleuve, de la pointe au Père à la pointe aux Cenelles. Le parcours de la route 132 s'y déroule dans des zones d'étalement urbain de part et d'autre des villages puis en traversant de longues bandes de villégiature implantée entre la batture et la route. À la hauteur de Grand-Métis, la côte est plus découpée, la forêt s'avance, le paysage s'anime.



Sainte-Luce 07540

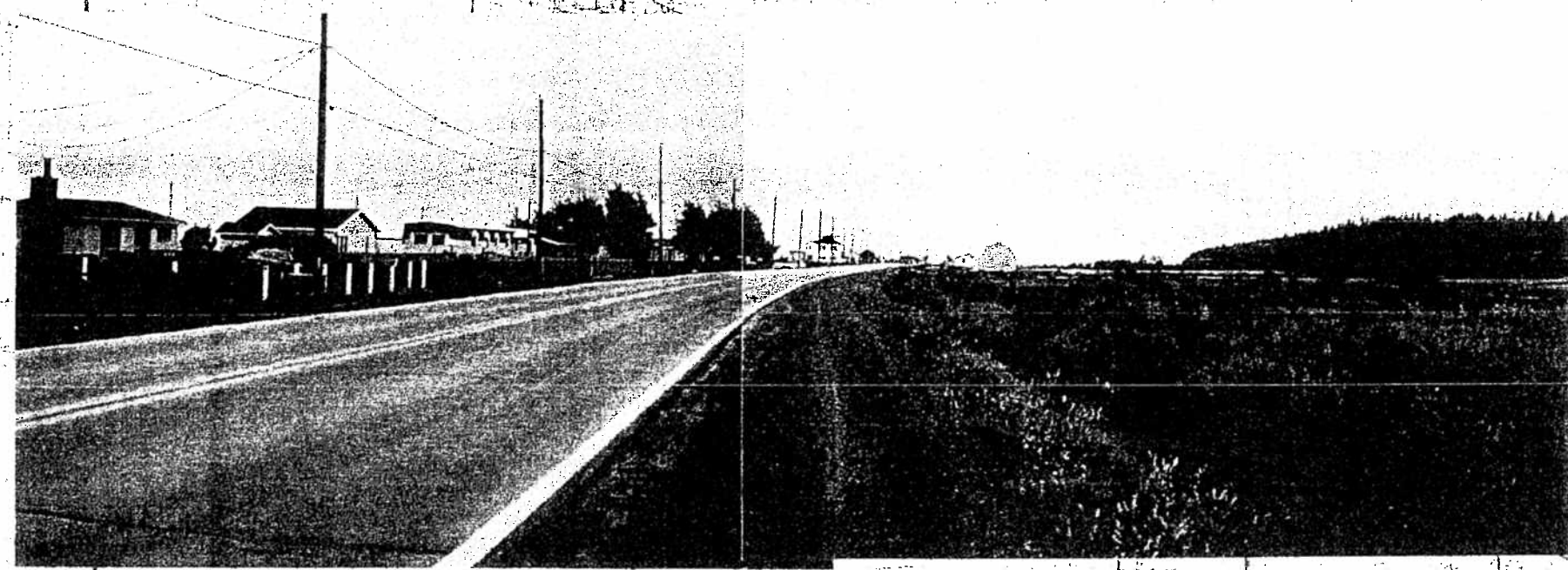
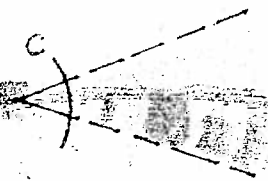


Rang I

Rang II

Rang I

Rang



VUE C : implantation typique
la plaine agricole d'un côté, de l'autre
une longue bande d'un mélange
de résidences d'été ou permanentes.
parfois de belles échappées
vers le fleuve.

Sainte-Luce 07510

Rang III

VUE C

07540

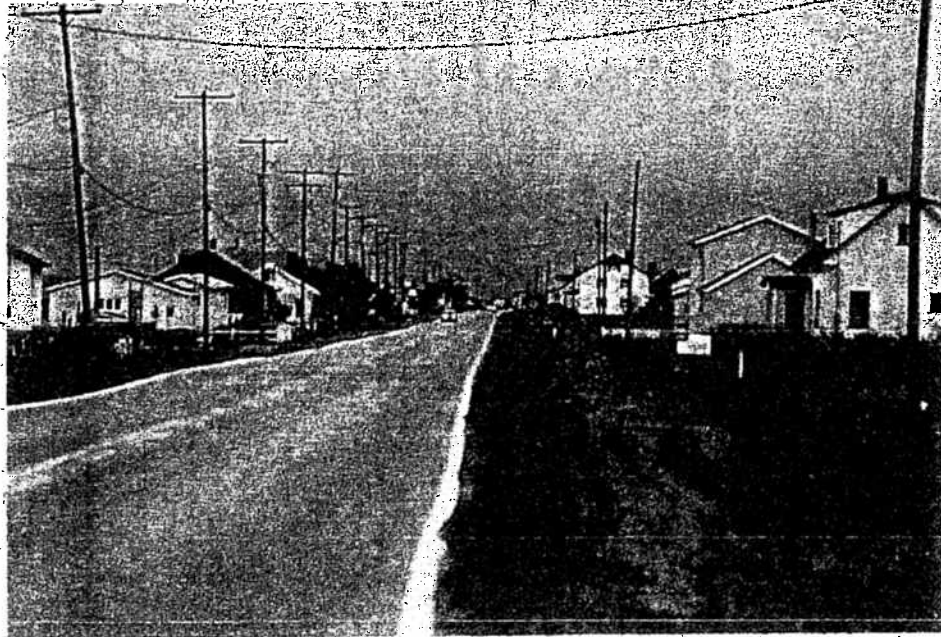
Rang I

Rang I

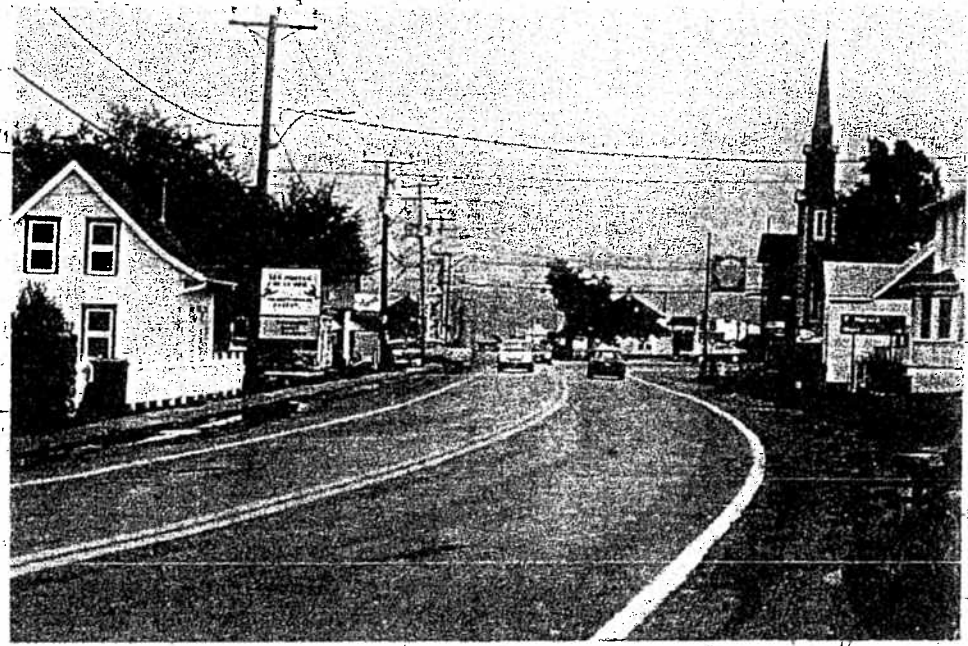
3

Fleuve Saint-Laurent

Sainte-Flavie 07510
Mont-Joli 07480



VUE D



VUE E

Price 66760

Grand-M...

Rang I

Rang I

Rang I

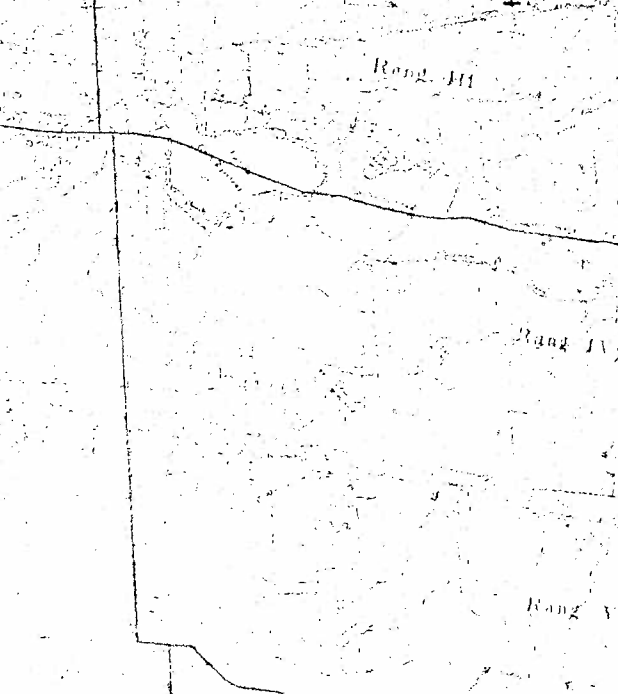
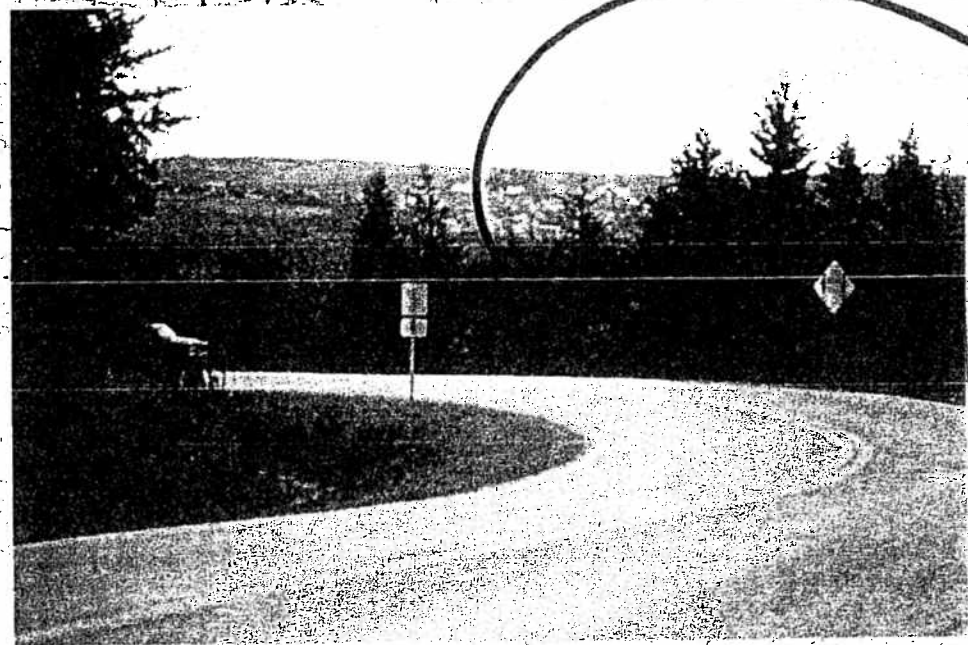
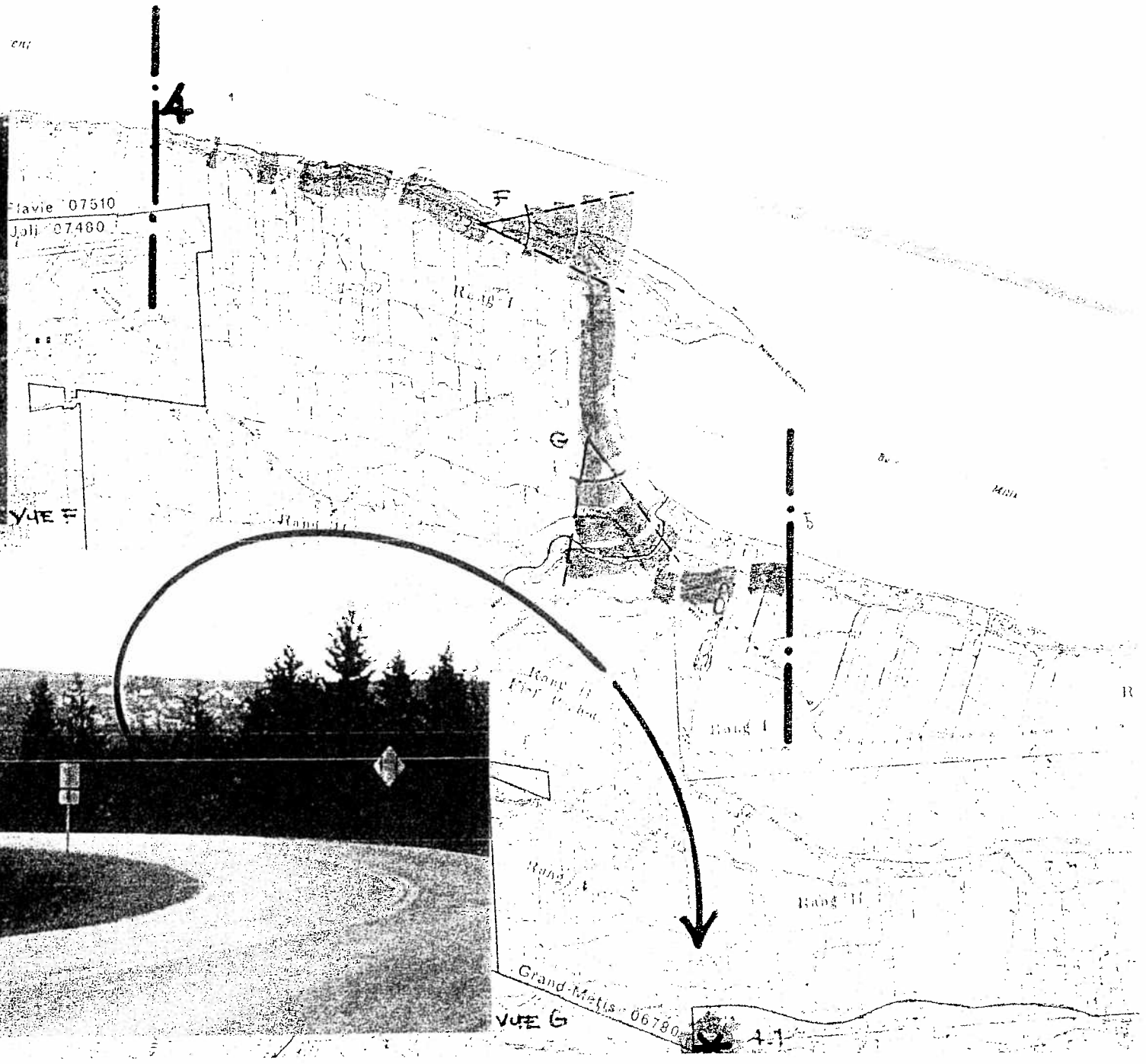
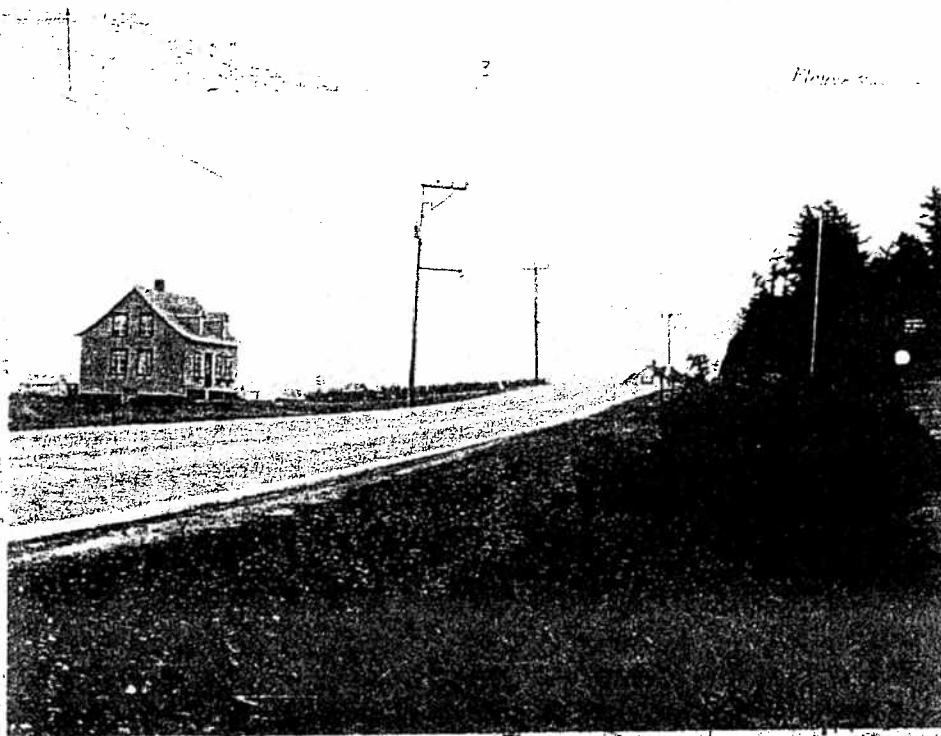
Rang II
Pier Duch...

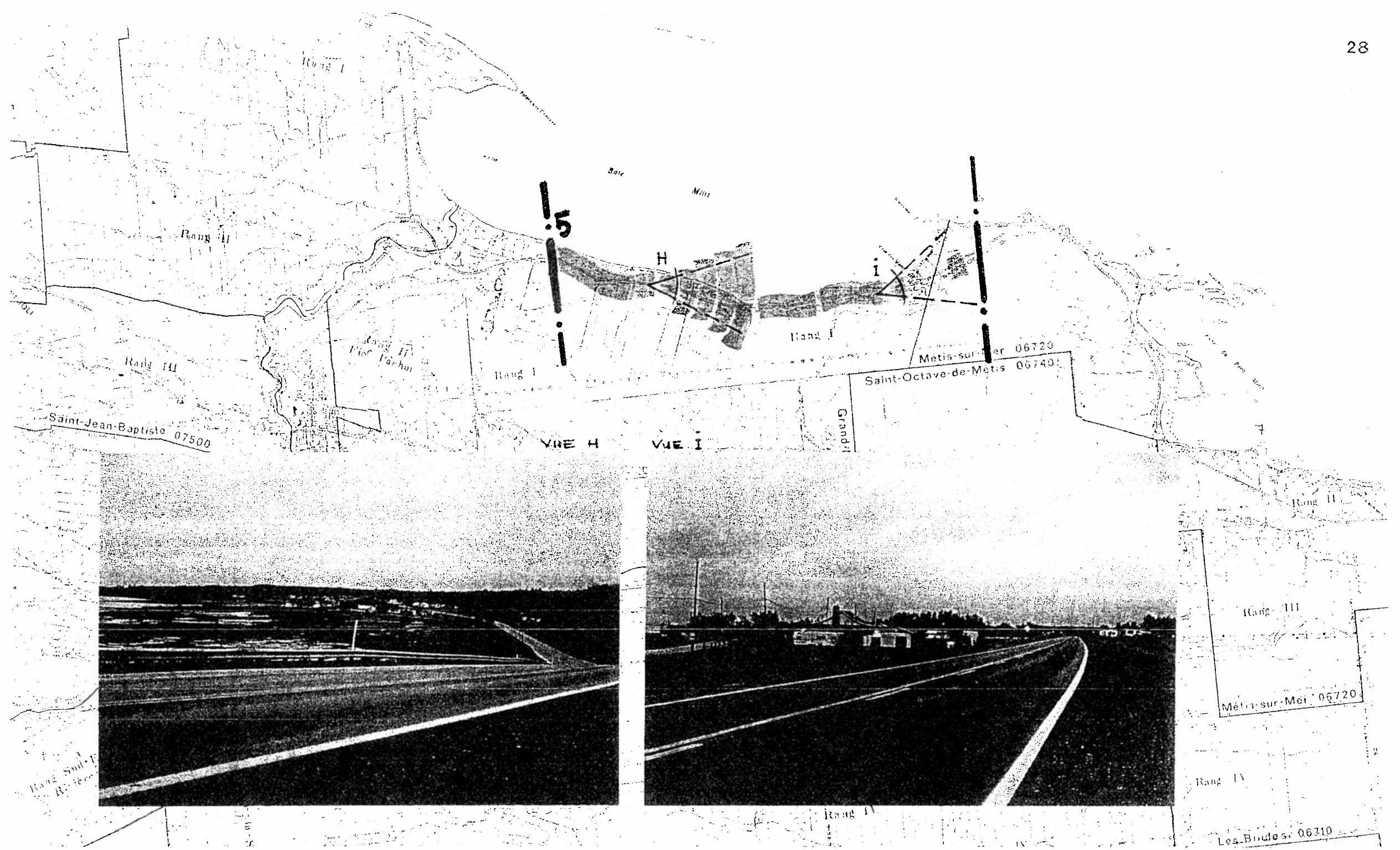
Rang I

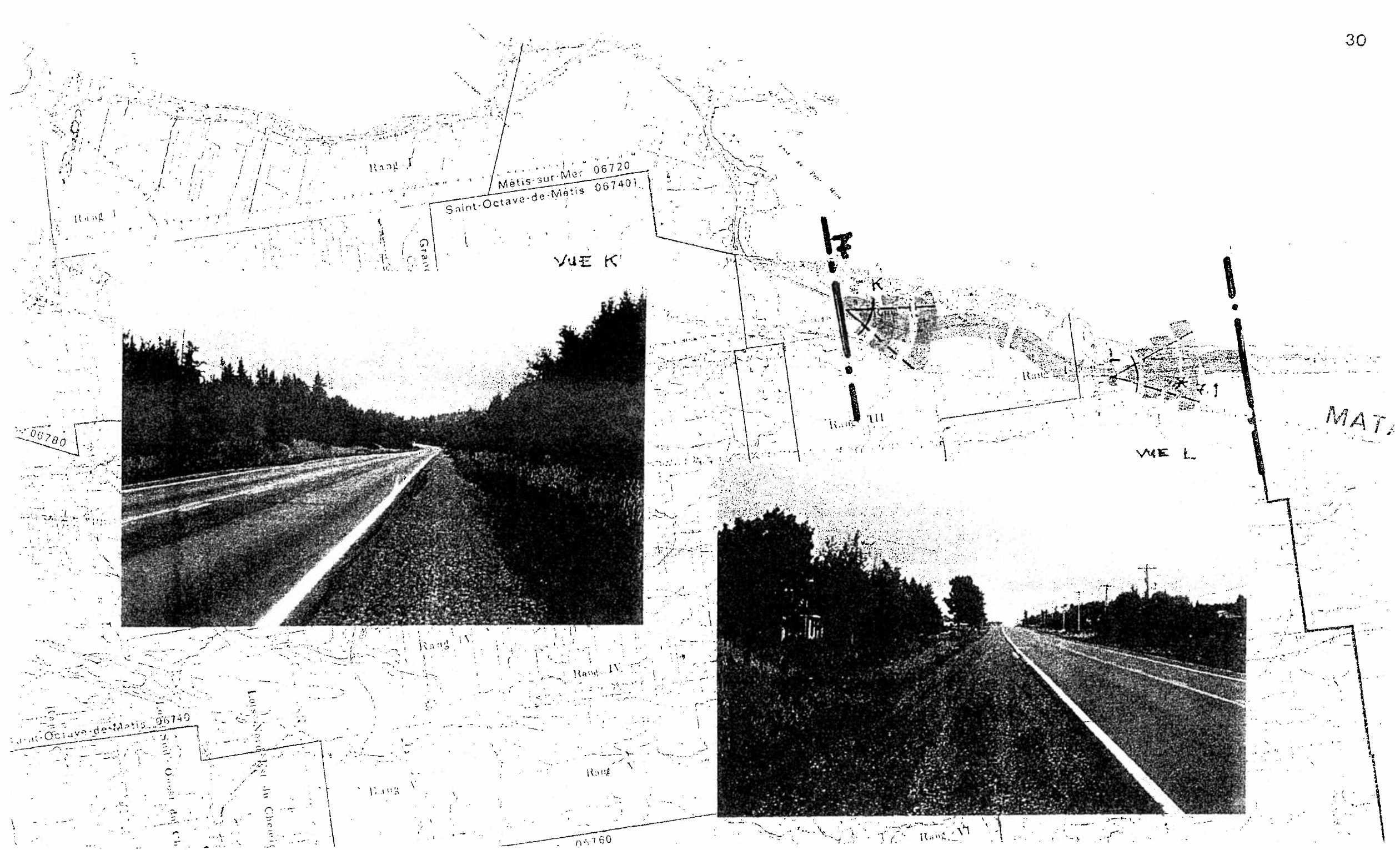
Rang III
Rivière-Made...

Rang V

Rang du Grand-M...







Métis-sur-Mer 06720
Saint-Octave-de-Métis 06740j

VUE K

VUE L

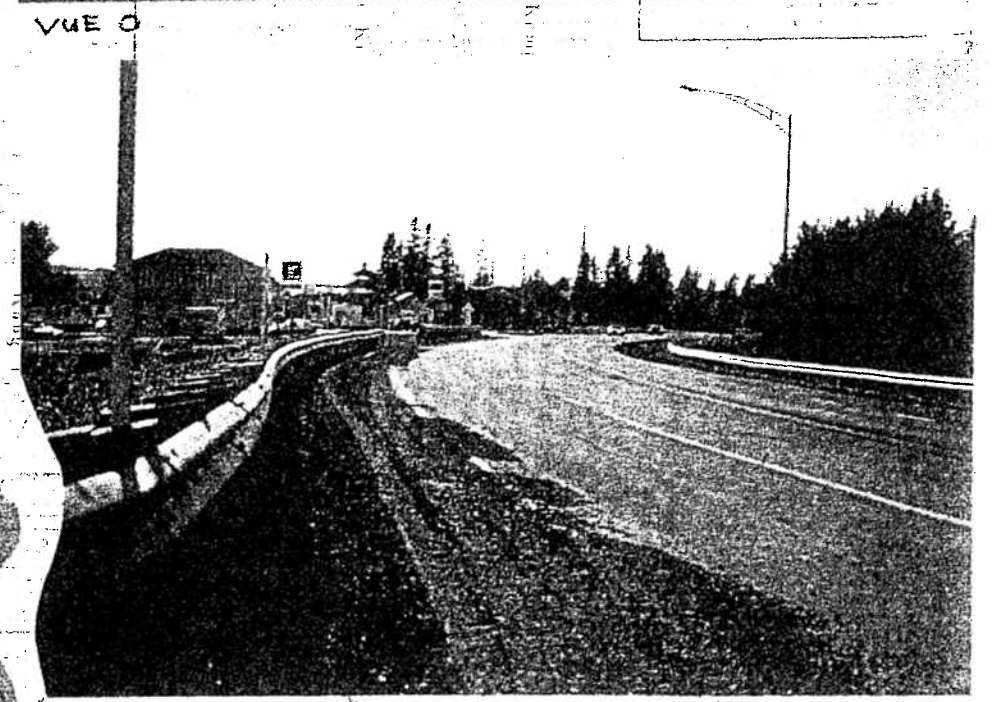
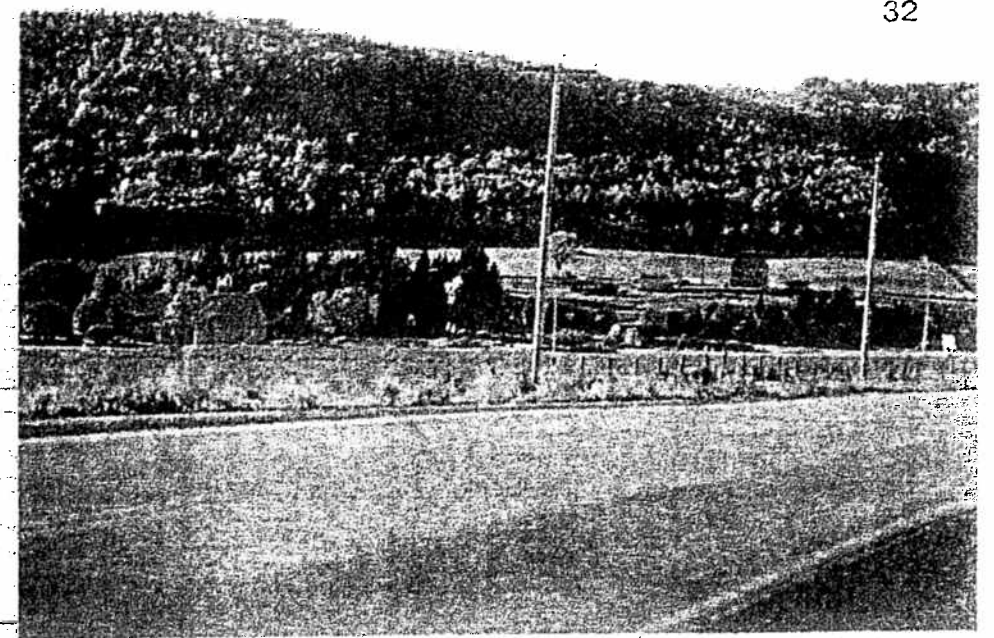
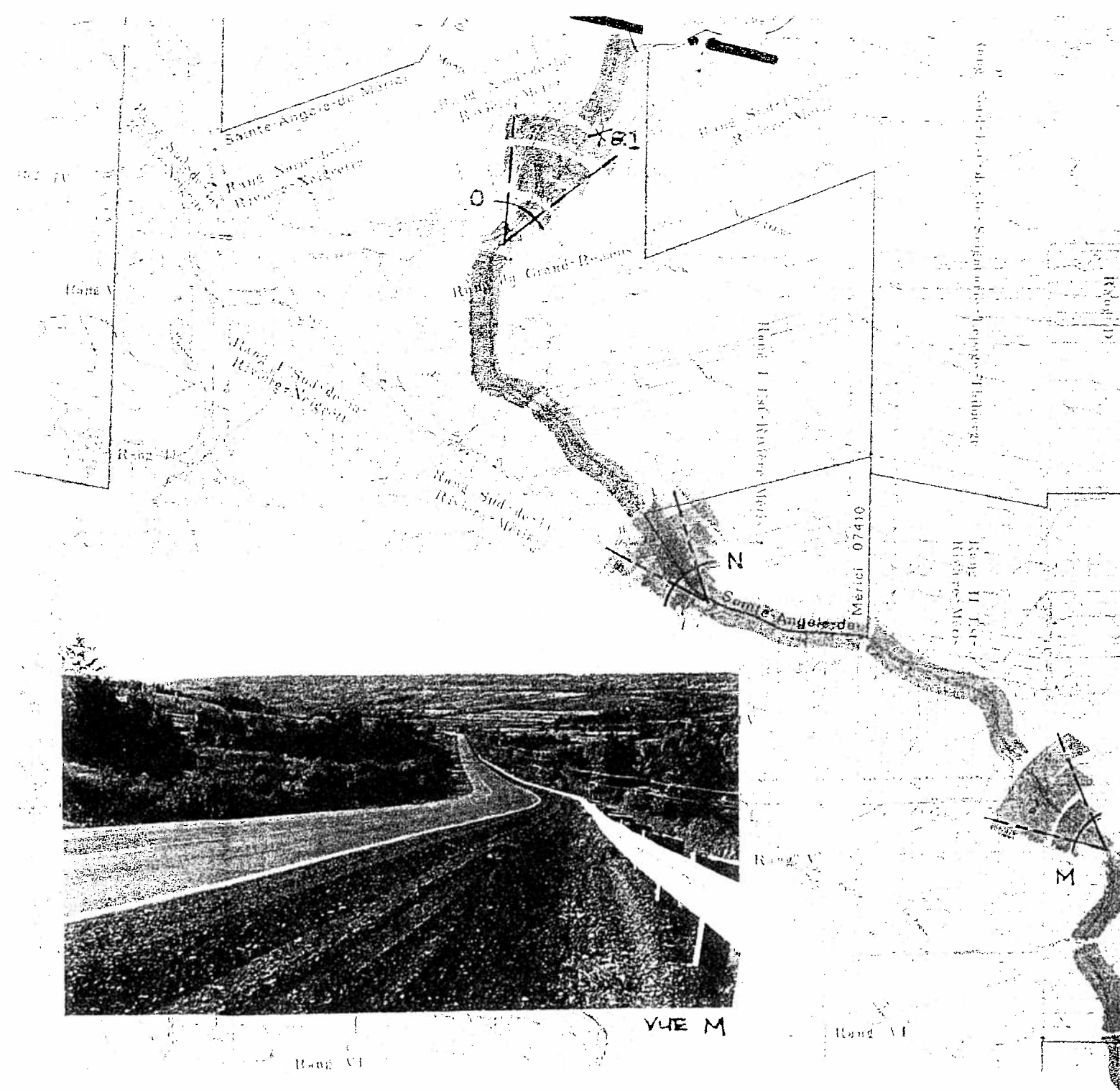
MATA

06780

Saint-Octave-de-Métis 06740

06760

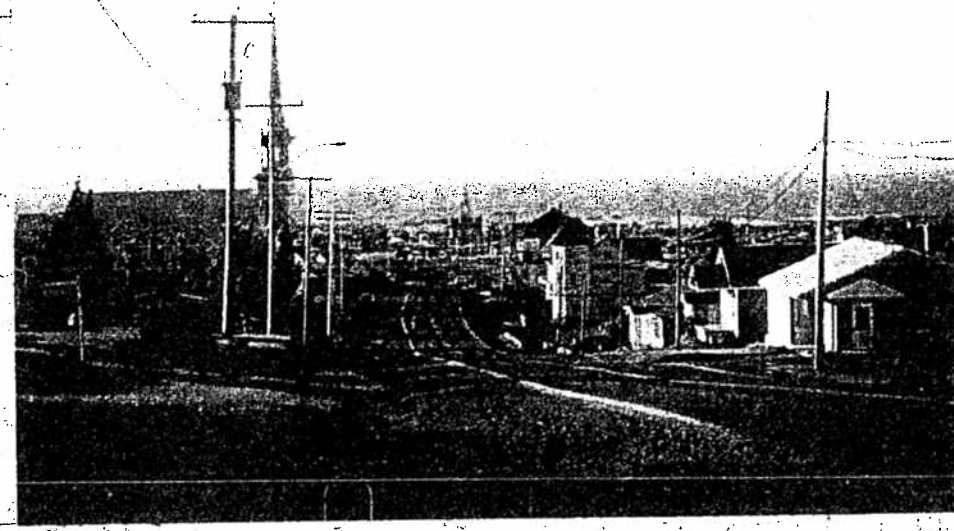
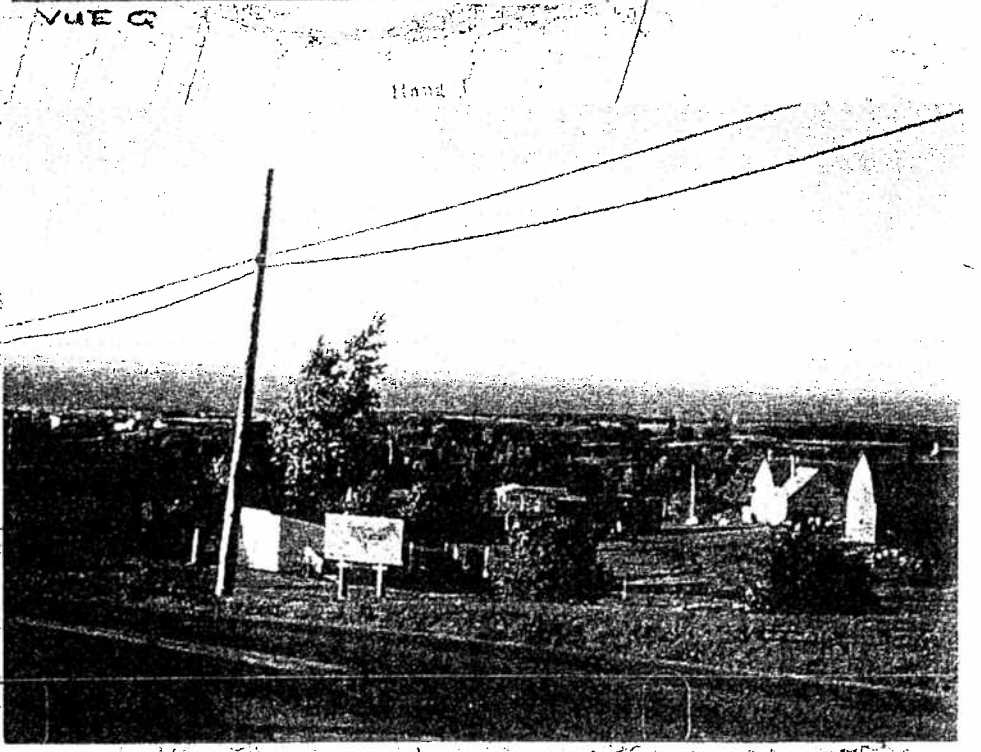
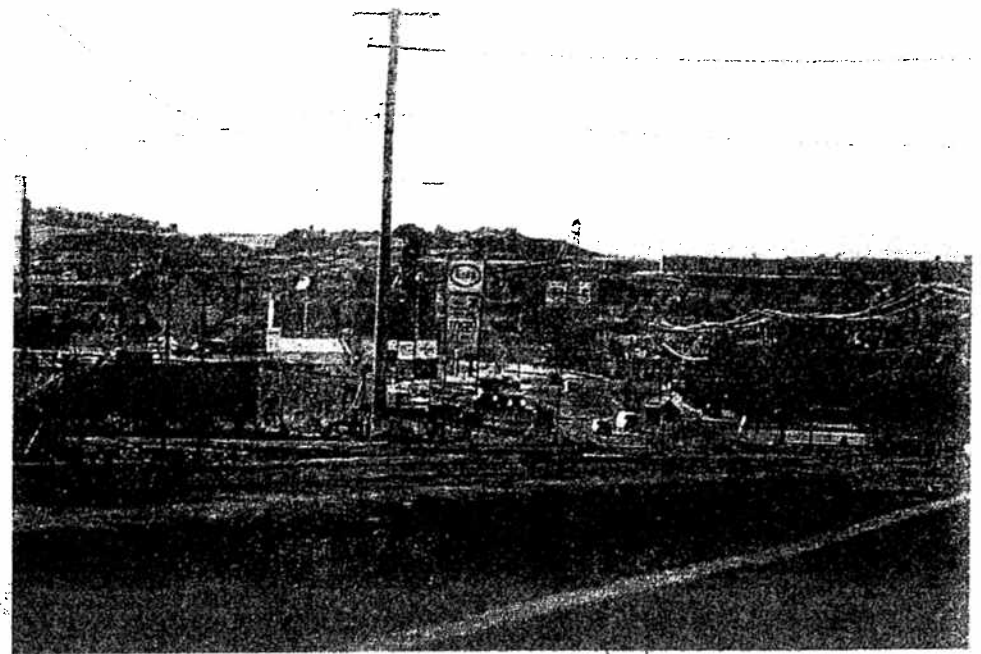
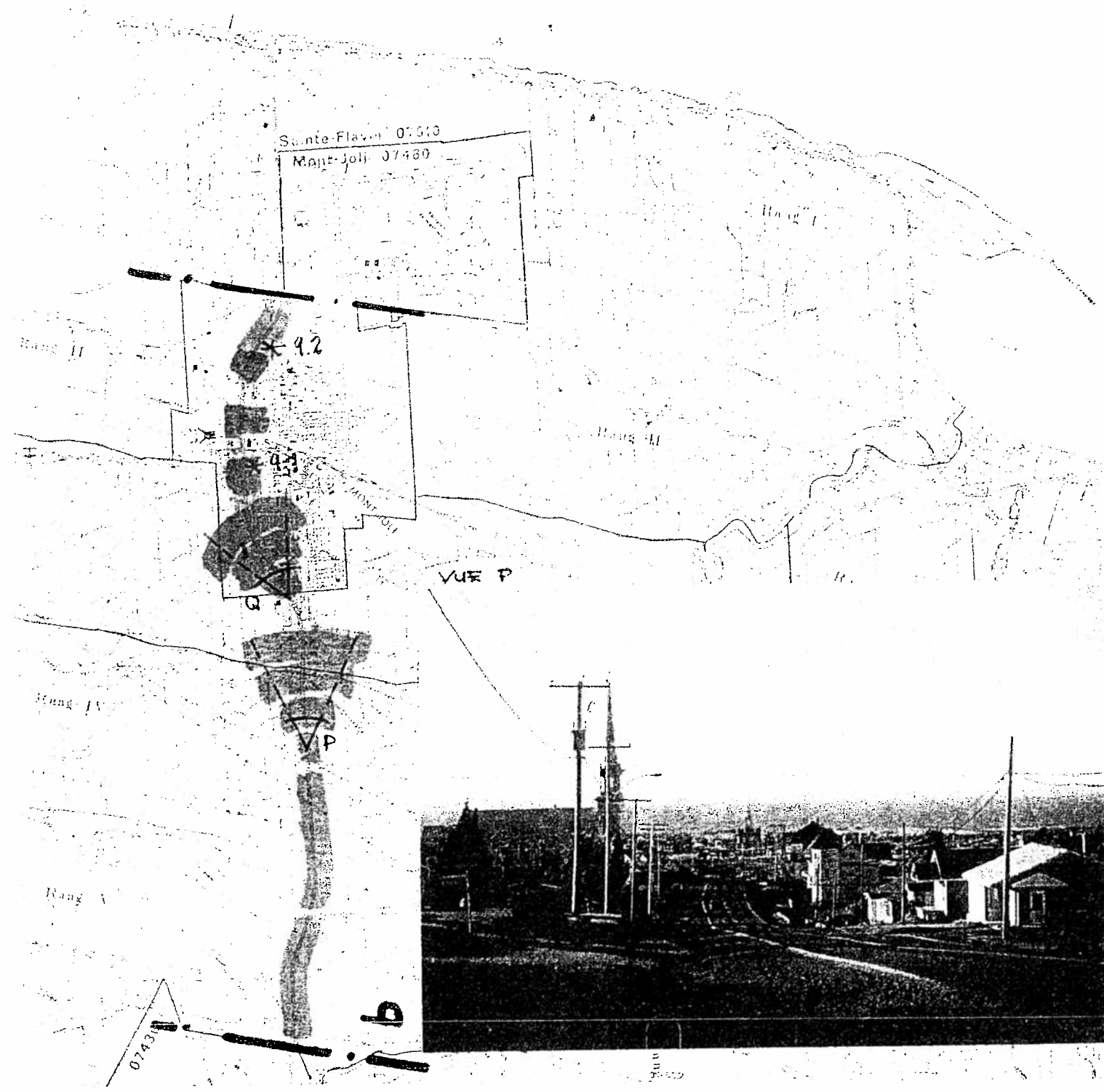
Rang 41

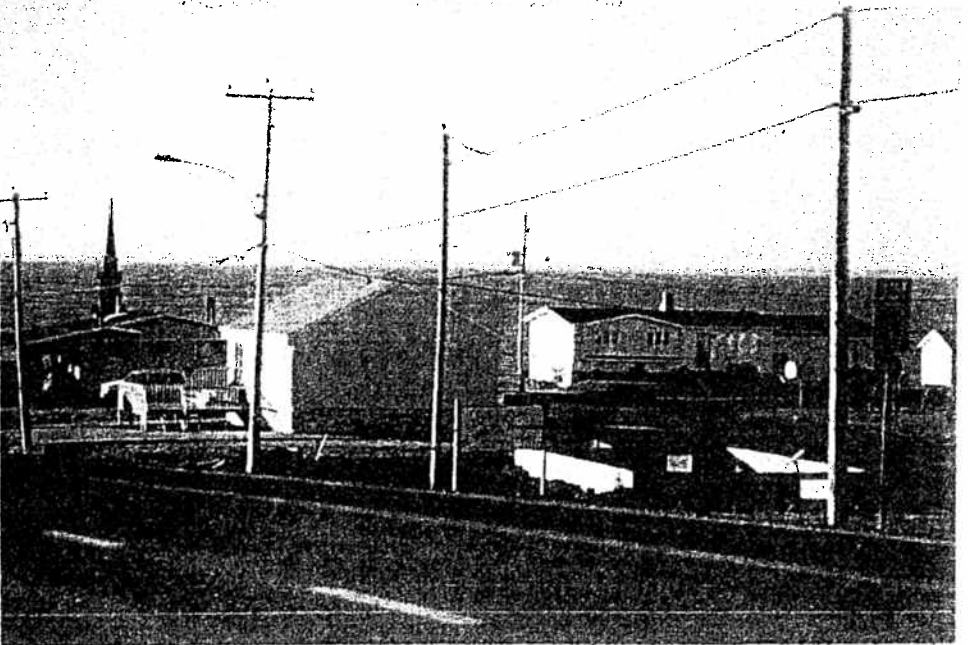
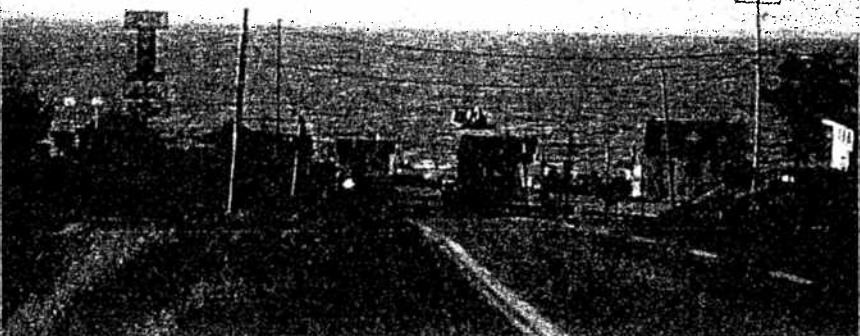


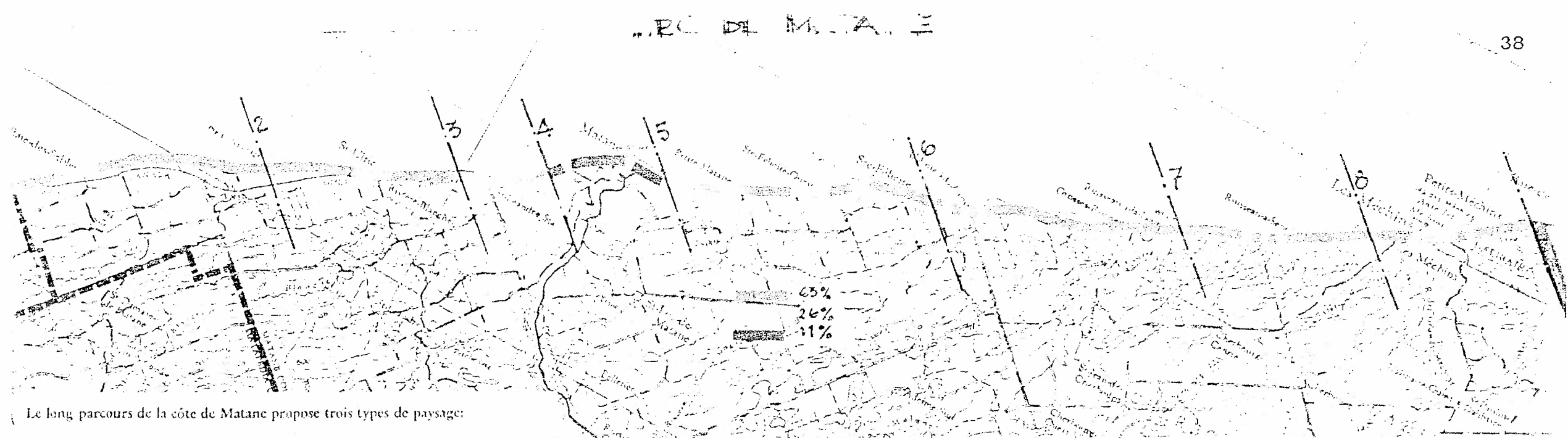
VUE M

VUE N

8





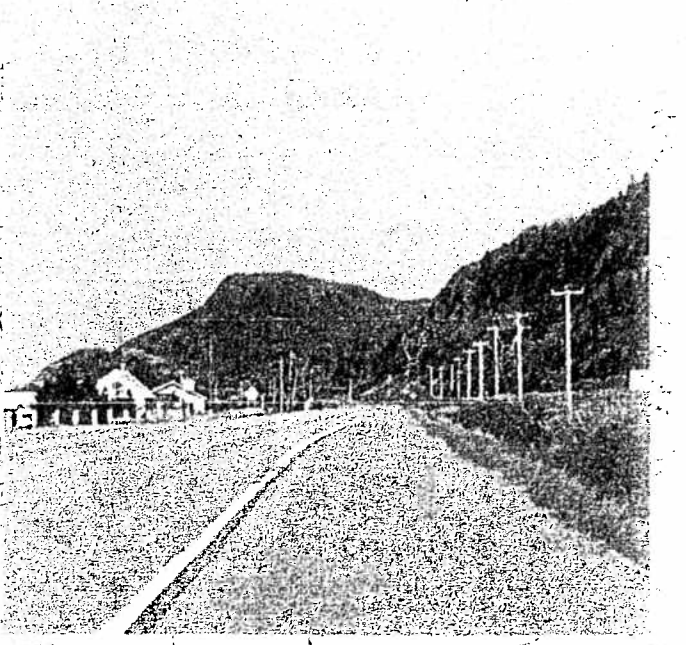
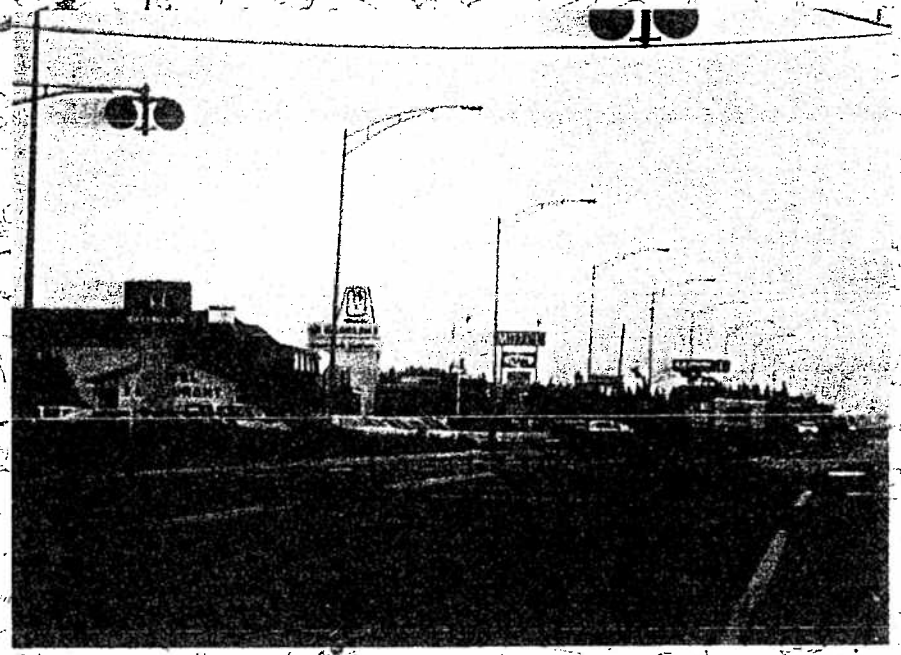
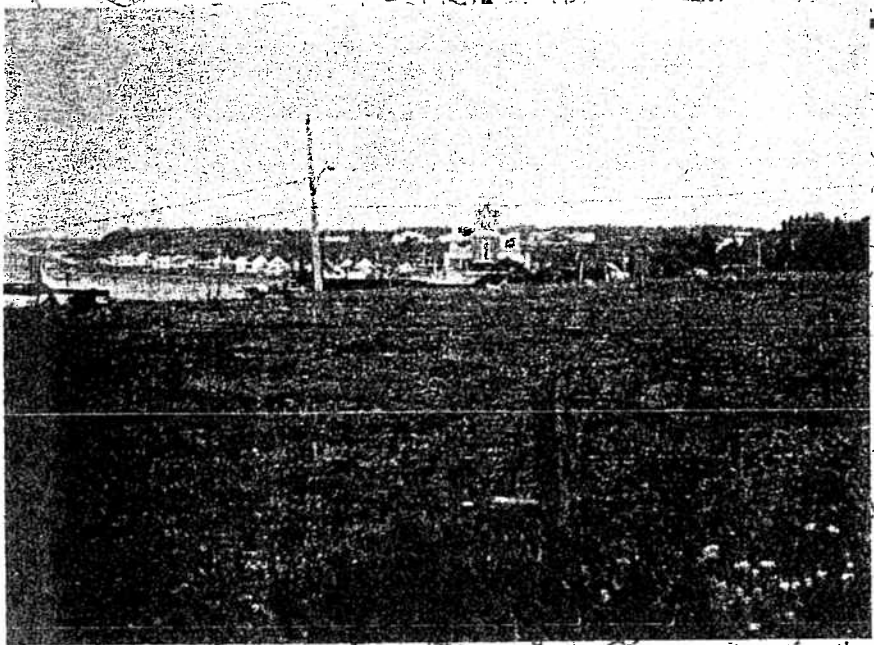


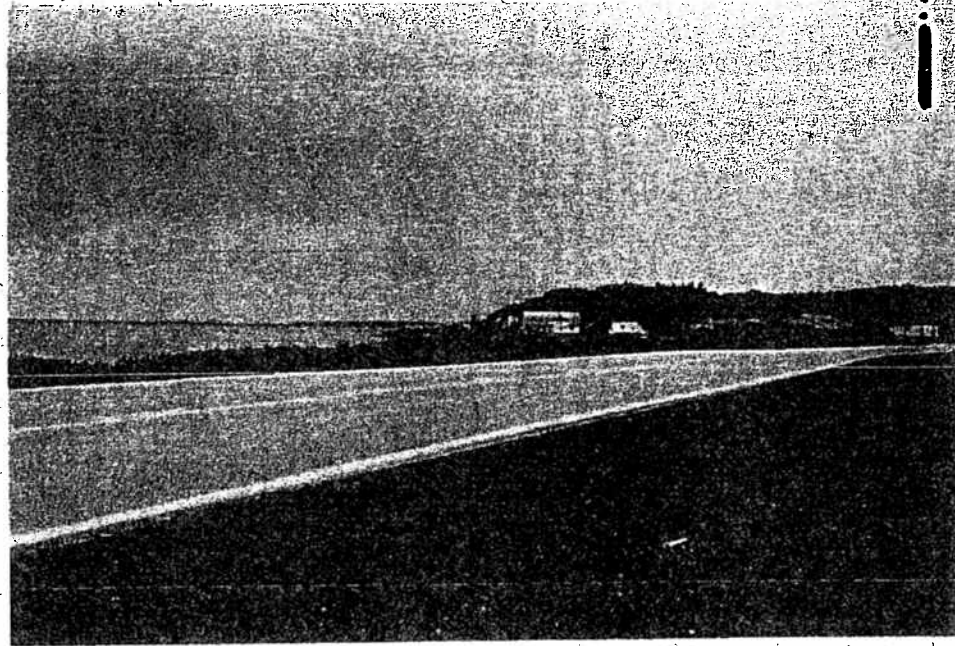
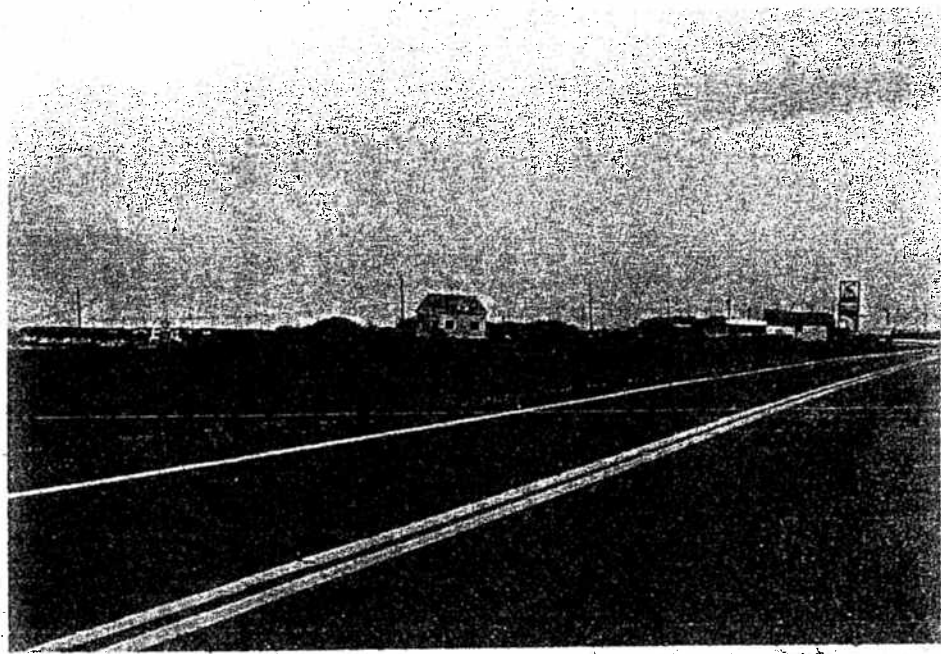
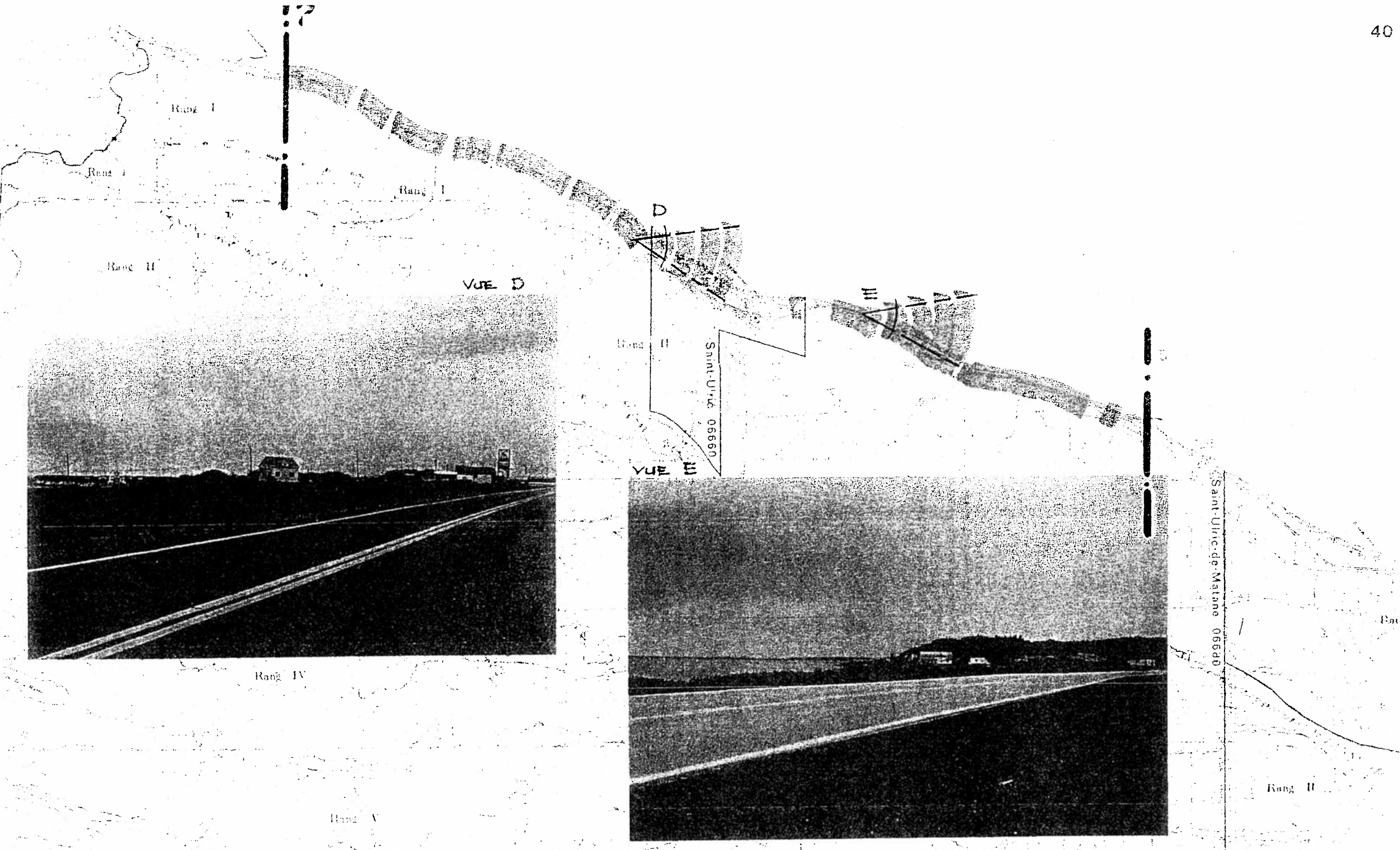
Le long parcours de la côte de Matane propose trois types de paysage:

- de Baie-des-Sables à Sainte-Félicité s'effectue la traversée d'un pays plat parcouru tantôt sur la batture, tantôt sur le plateau de terrasse, avec des vues furtives sur des villages que la route 132 contourne;

- à mi-chemin, il y a Matane et ses abords caractérisés par un paysage péri-urbain trop familier composé d'enseignes, d'automobiles, d'asphalte et d'architecture assortie;

- à la hauteur de Grosses-Roches, avec l'avancée des montagnes jusqu'au fleuve, s'annonce le paysage typique de la Gaspésie.





Rang I

Rang I

Rang I

Rang II

VUE D

Rang II

Saint-Uric-de-Matano 06600

VUE E

Rang IV

Rang V

Rang II

Saint-Uric-de-Matano 06600

Saint-Urme-de-Matane 06600

4

Range III

Range IV

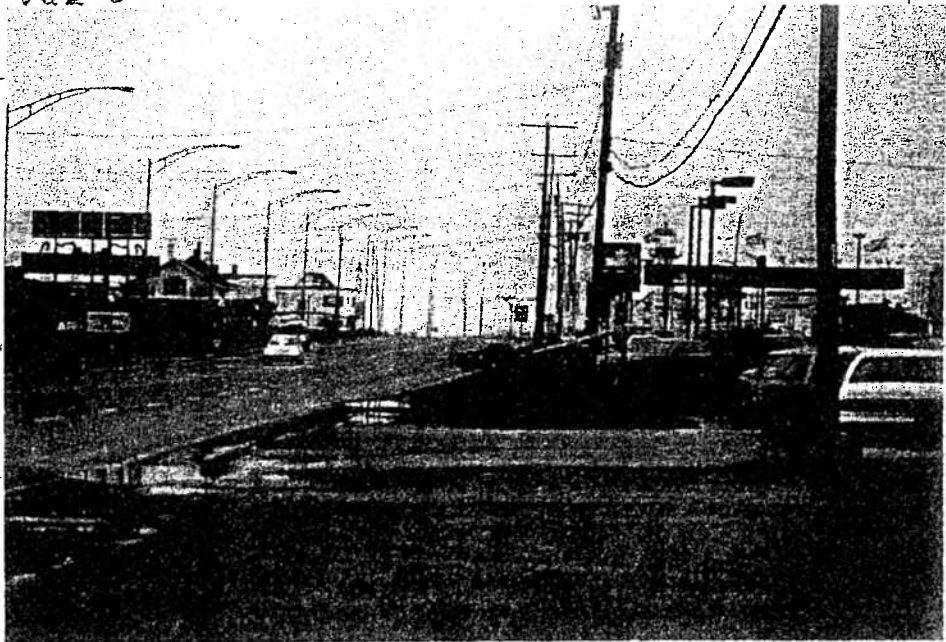
Range V

Range II

Range I

Matane 06600

VUE G



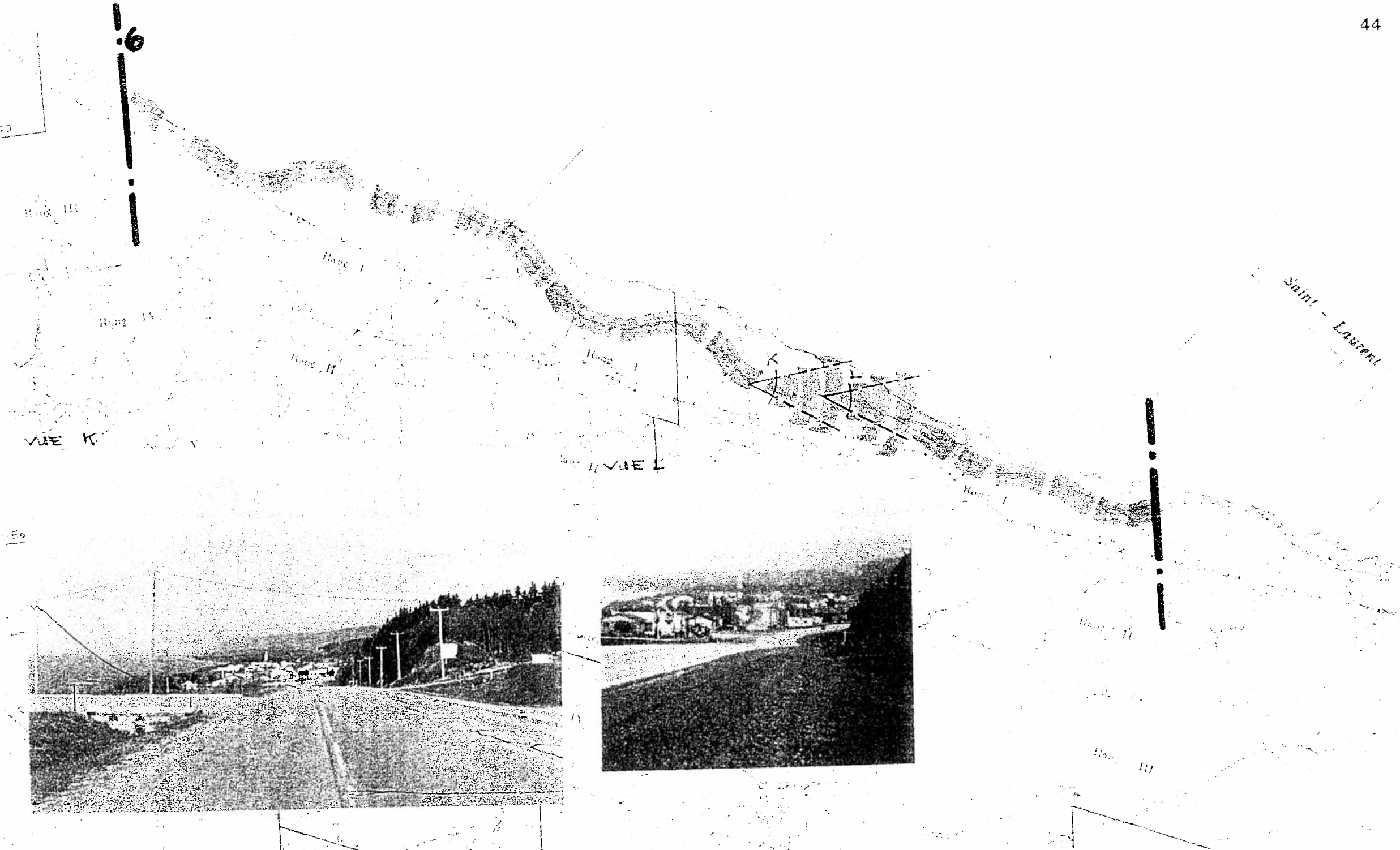
Range VIII

Range I

Range I

Range

6



Grosses Radius 06100

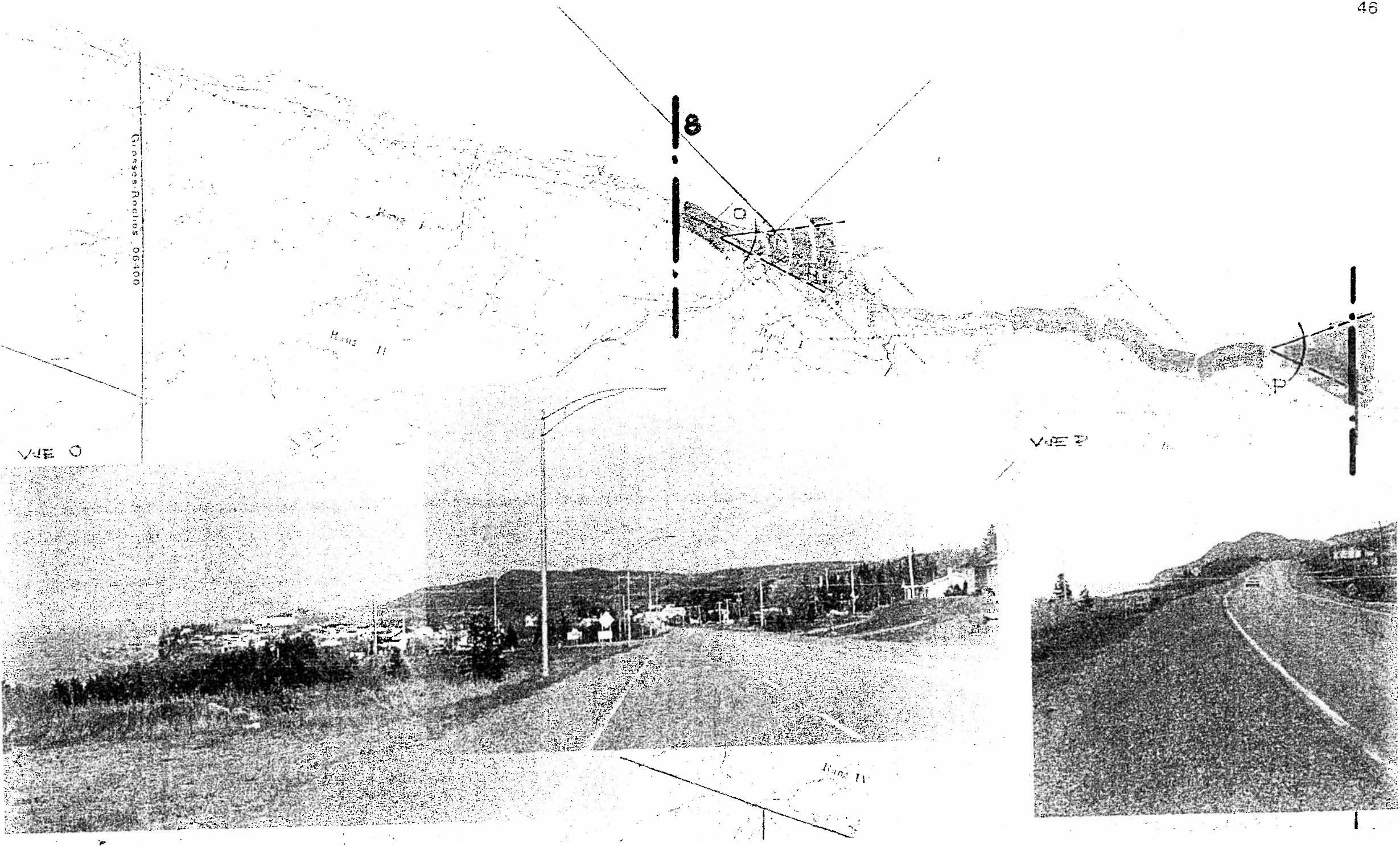
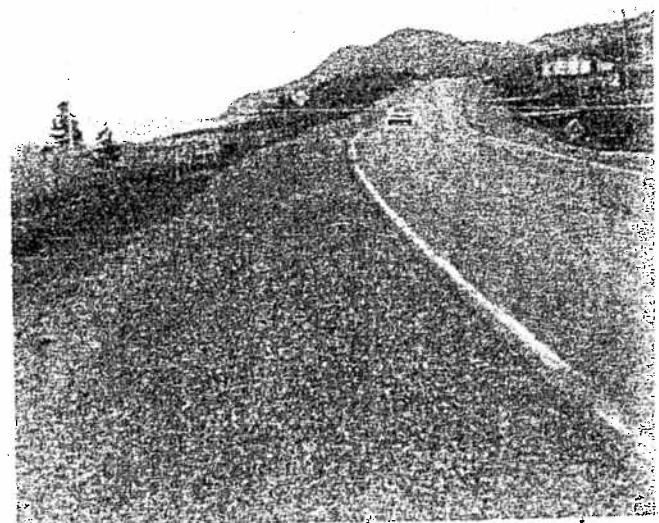
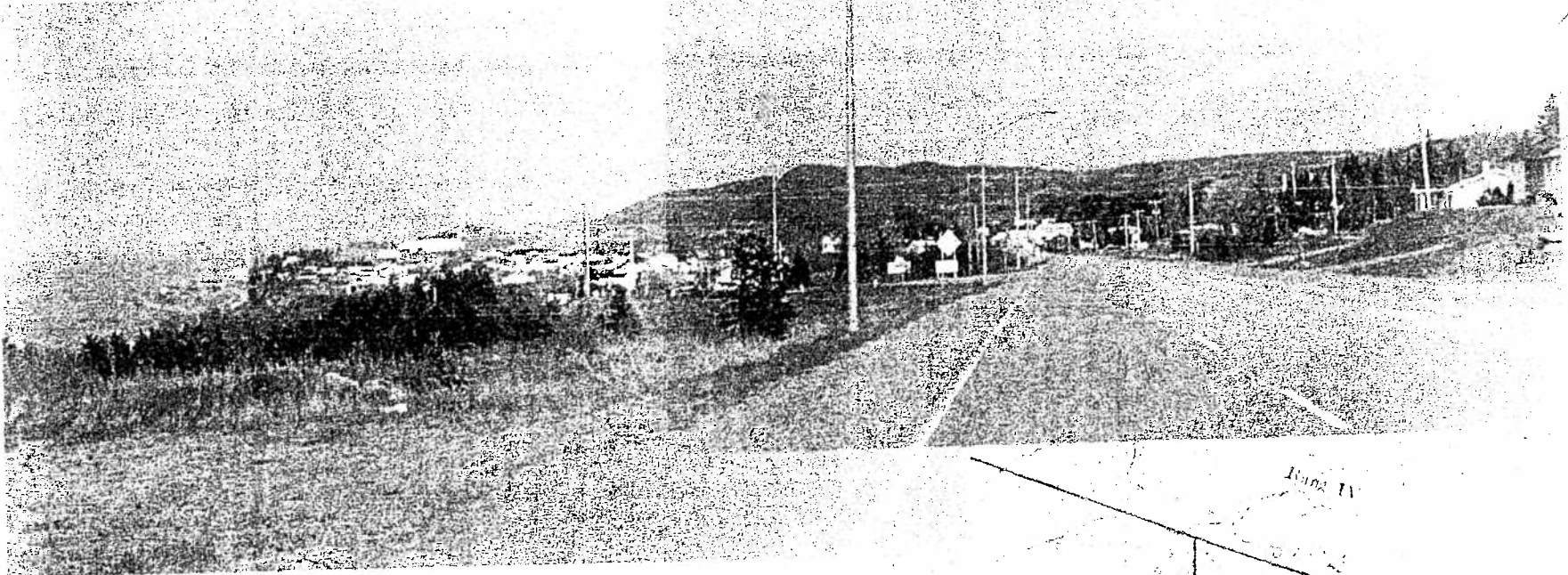
Hang II

8

VIE 2

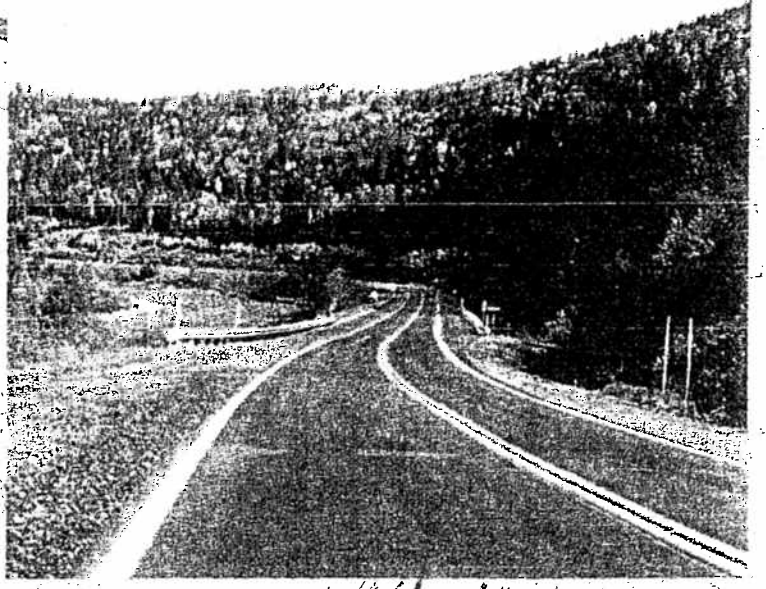
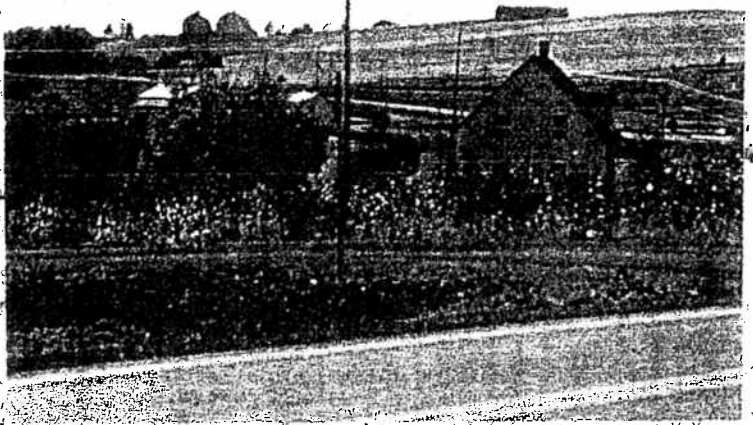
Hang IV

VIE 0

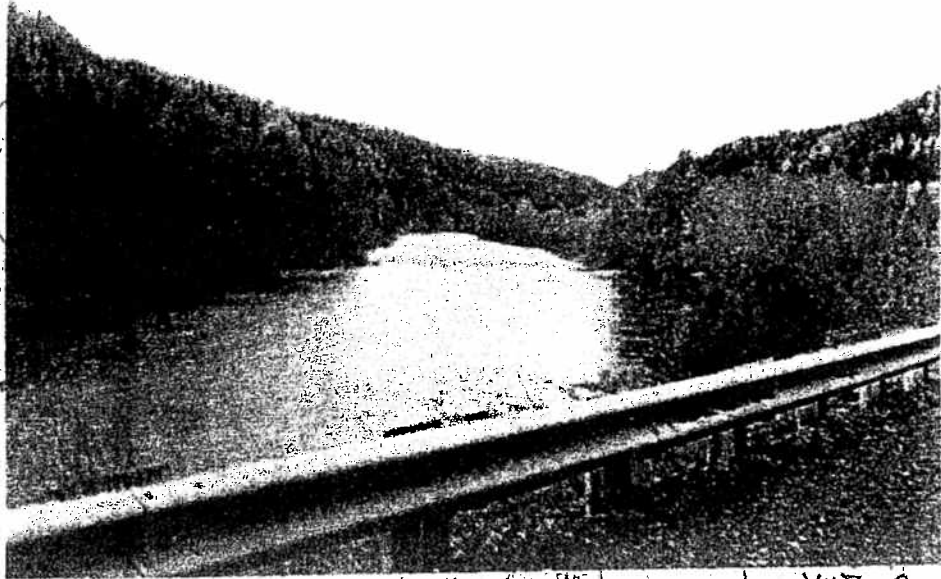


MIROIR DE LA MATAPÉDIA

Au creux de de la baie des Chaleurs, après que la côte se soit estompée, la forêt et les montagnes annoncent le pays de la vallée de la Matapédia. On y entre en splendeur par la route 152, encaissée et sinueuse comme la rivière à cet endroit jusqu'à Sainte-Florence. Le paysage devient de plus en plus habité bien que dominé par de vastes étendues forestières ou agricoles, sauf à Causapscal et Amqui où la présence urbaine l'emporte.



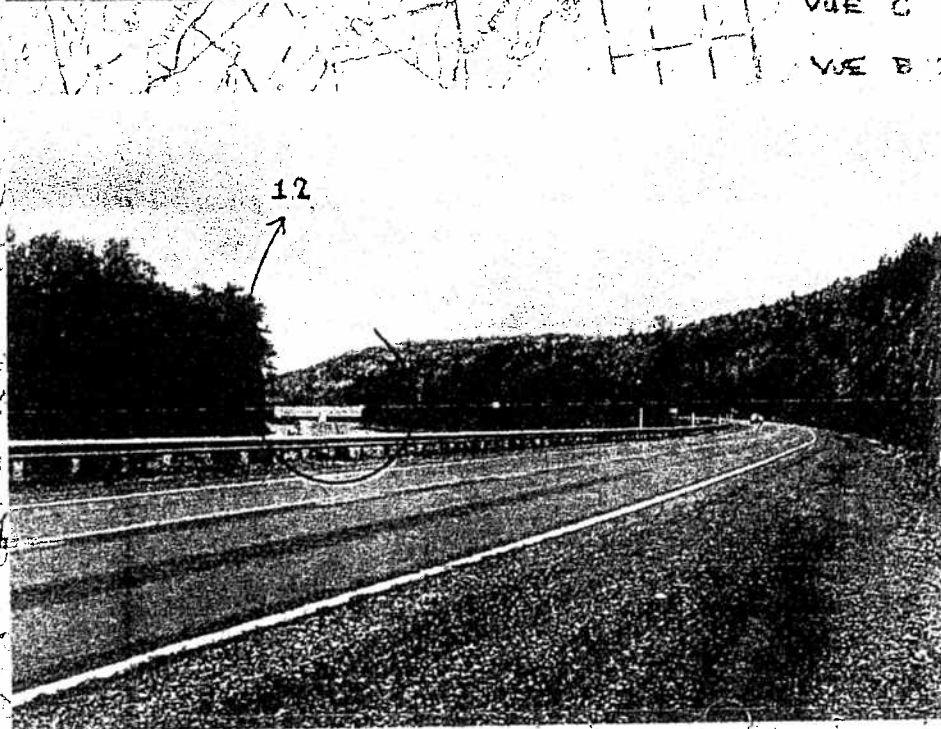
MATAPÉDIA CANTON
MUNICIPALITÉ



VUE C

VUE B

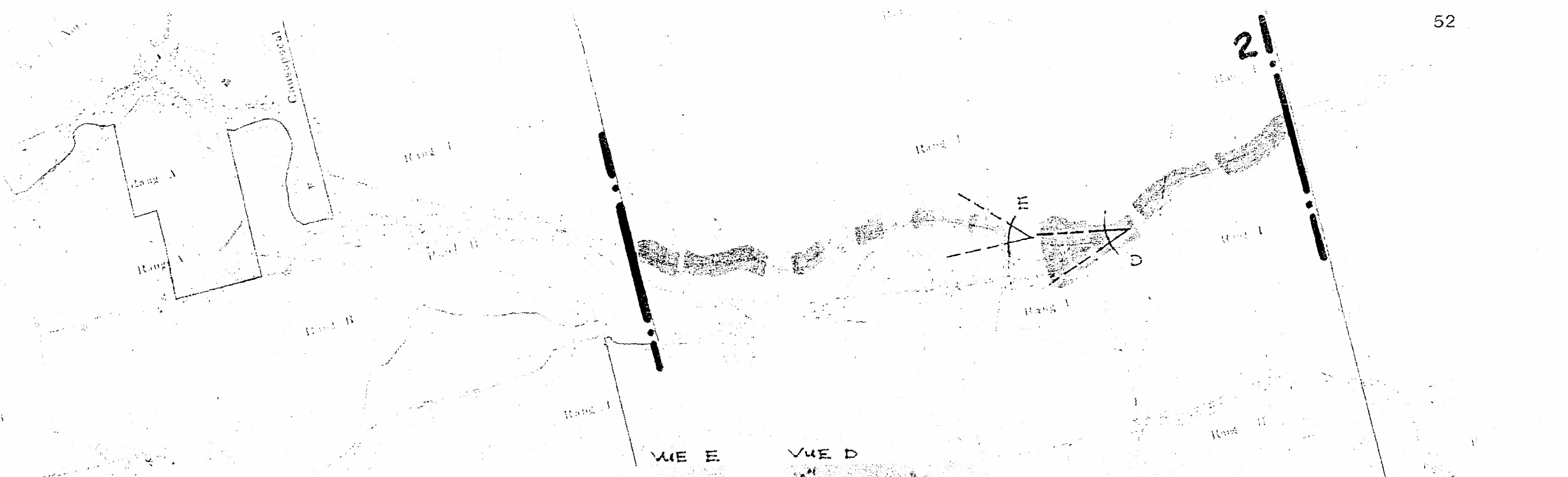
VUE A



12



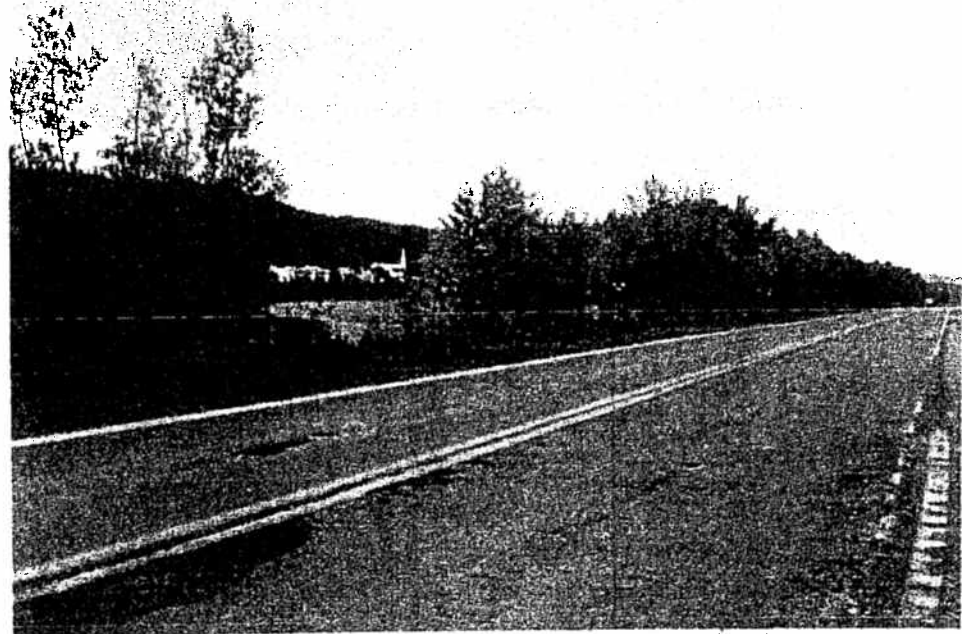
MATAMOROS COUNTY
ATAMOROS TEXAS



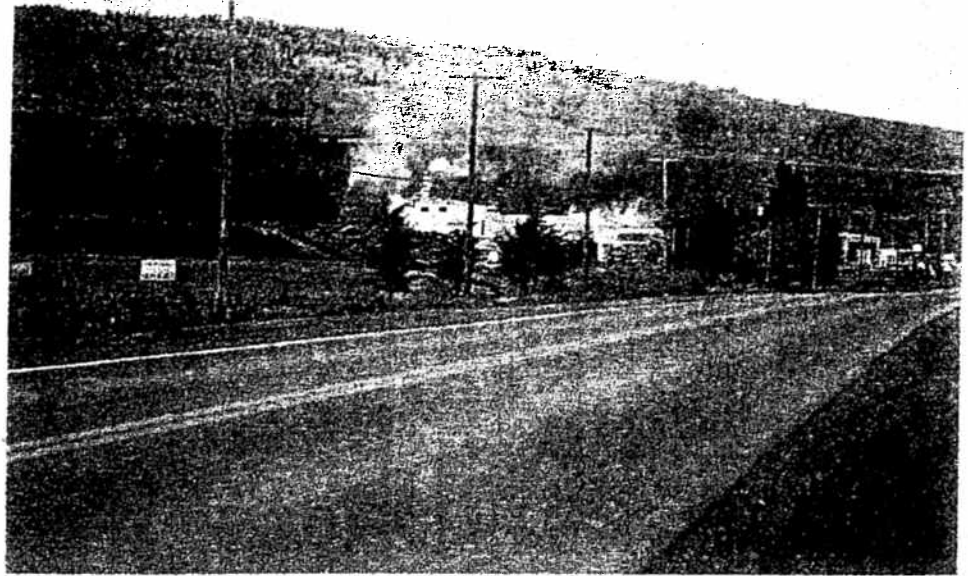
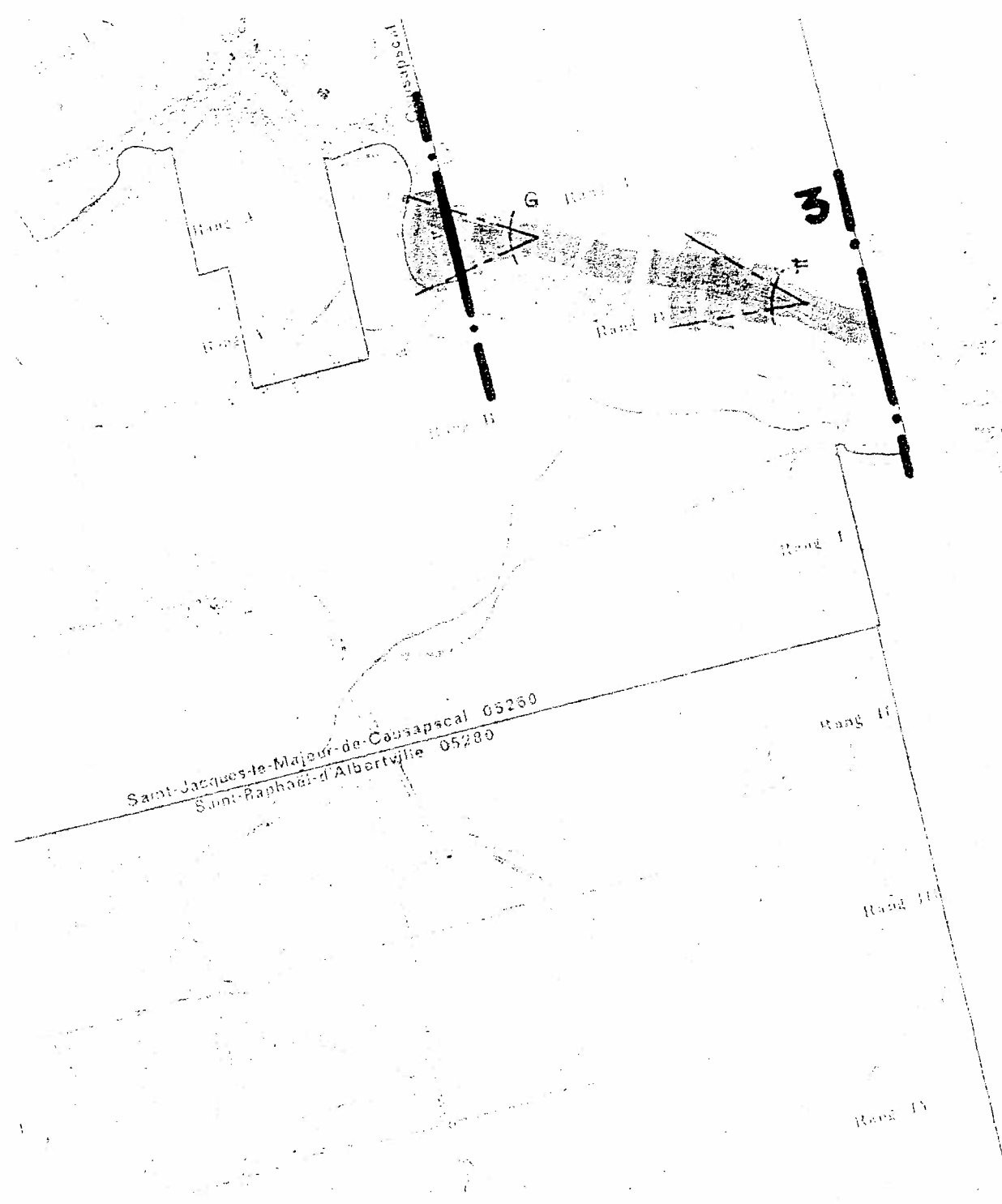
VUE E



VUE D

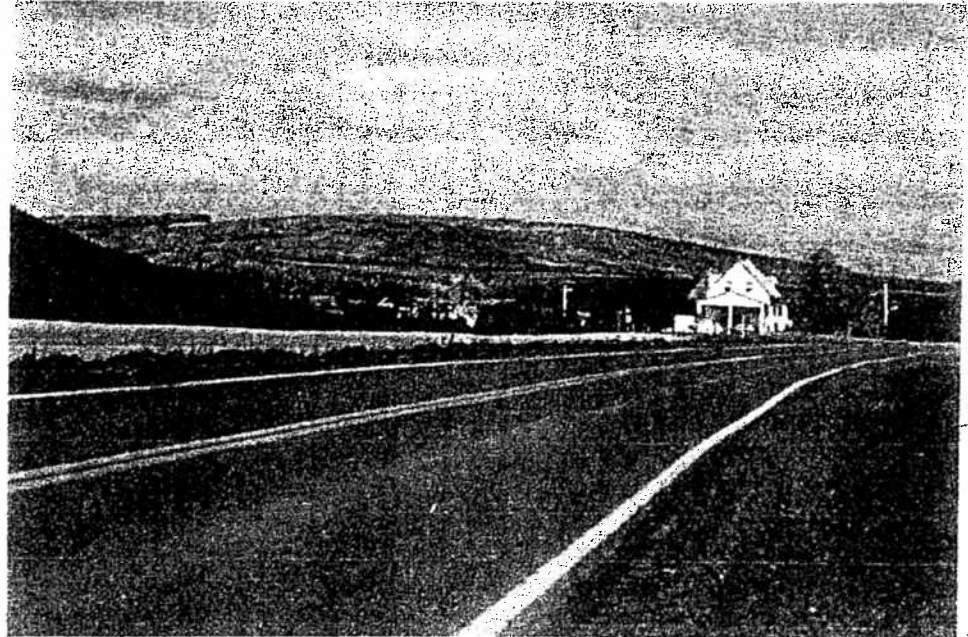


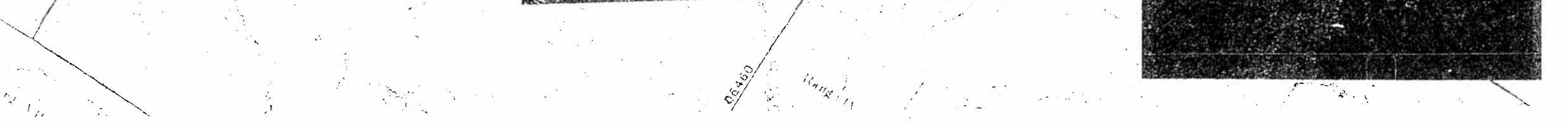
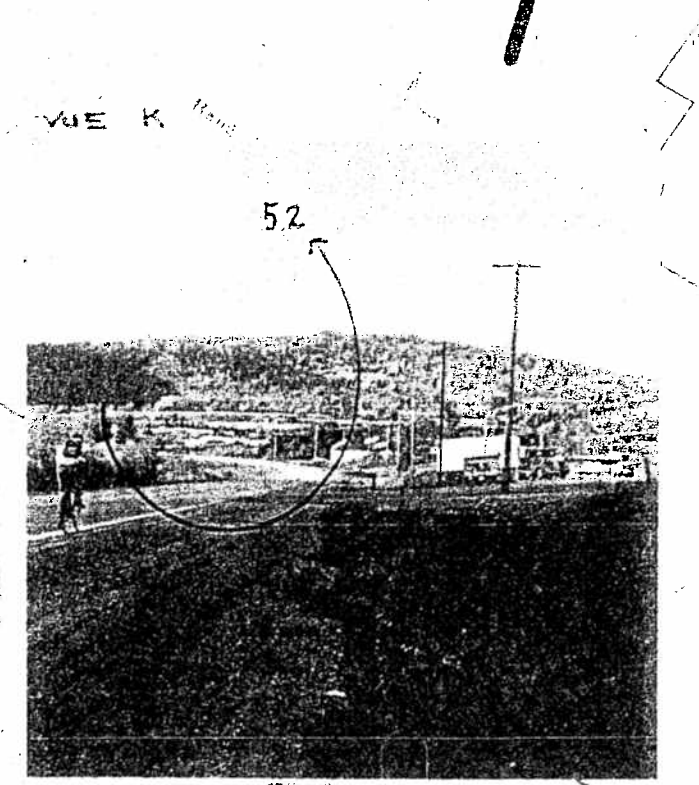
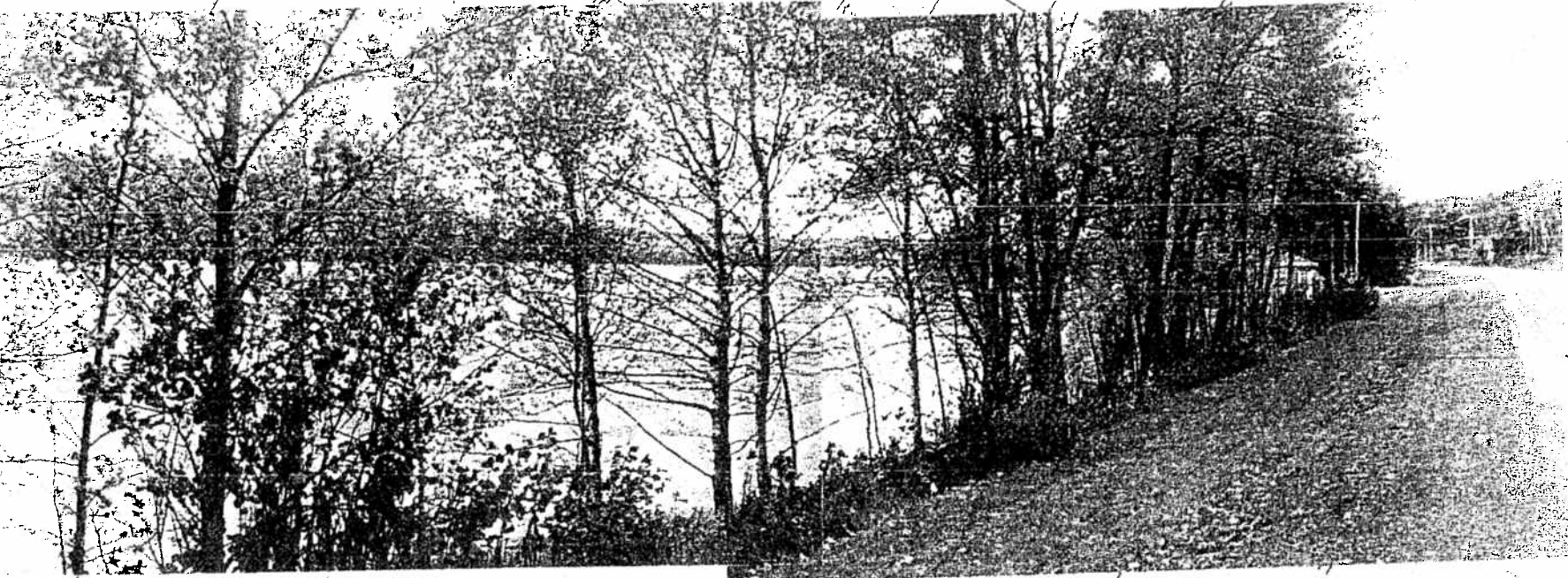
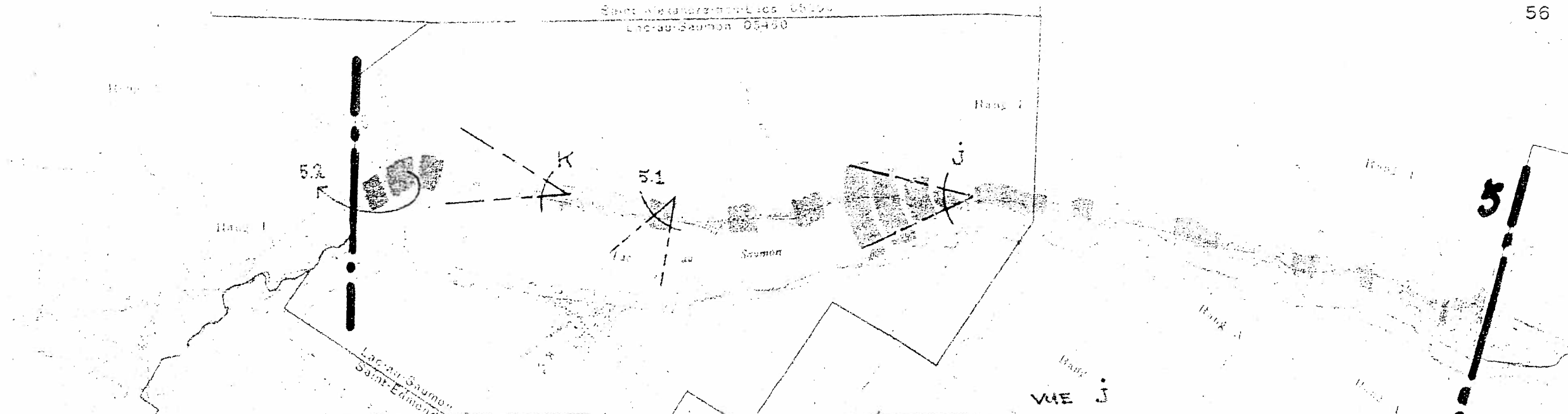
Saint-Jacque
Saint



VUE F

VUE G





Saint Pierre du Lac 05580

Rang I

Rang I Est

Rang A

Rang I

6

Rang II Ouest

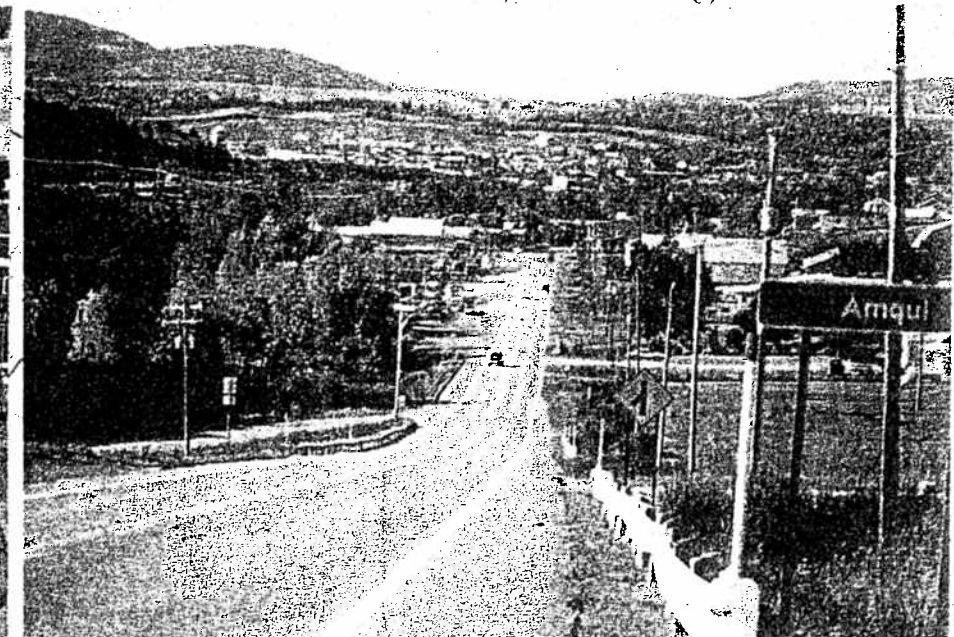
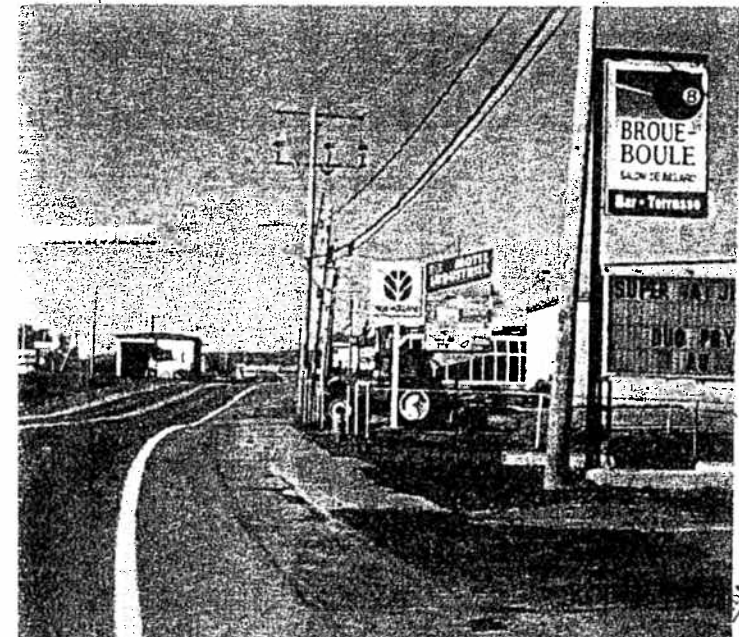
Rang III Ouest

Amqui 05422

Amqui 05422

Lac-au-Saumon 05480
Grand-Lac-au-Saumon 05460

Rang II



VUE N

VUE VIII

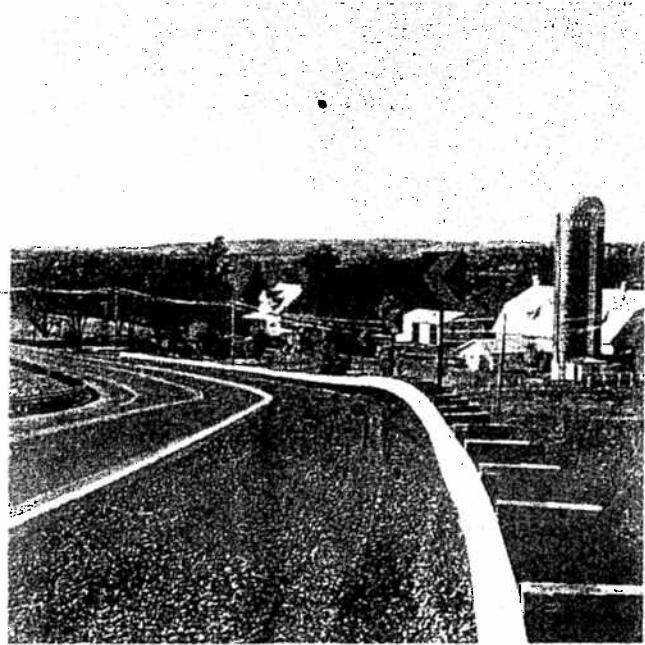
VUE M

VUE VII

VUE L

Amqui 05422

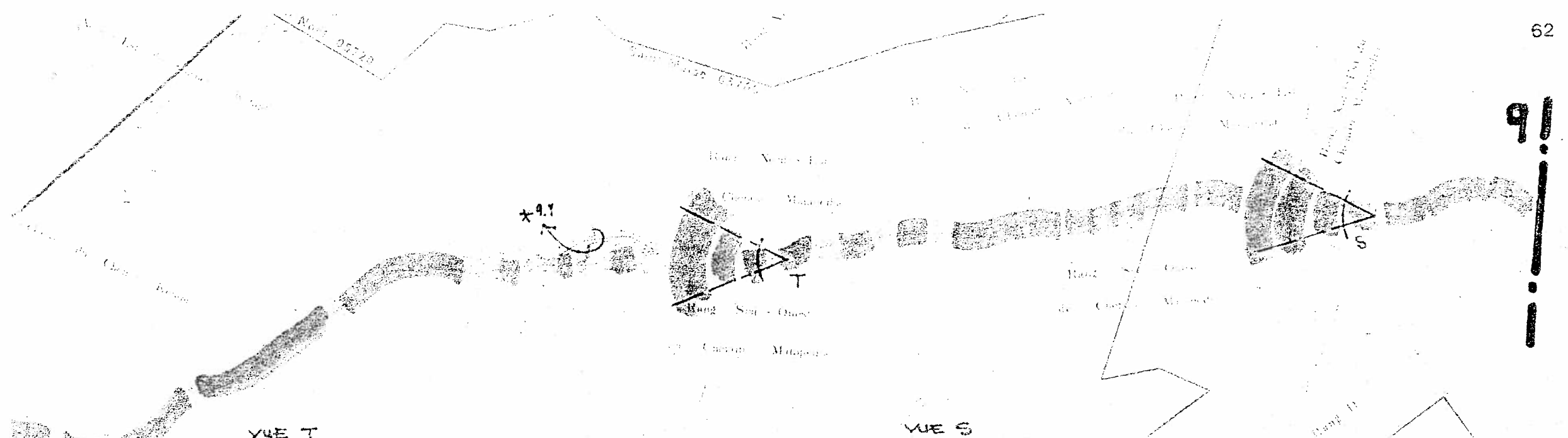
VUE F



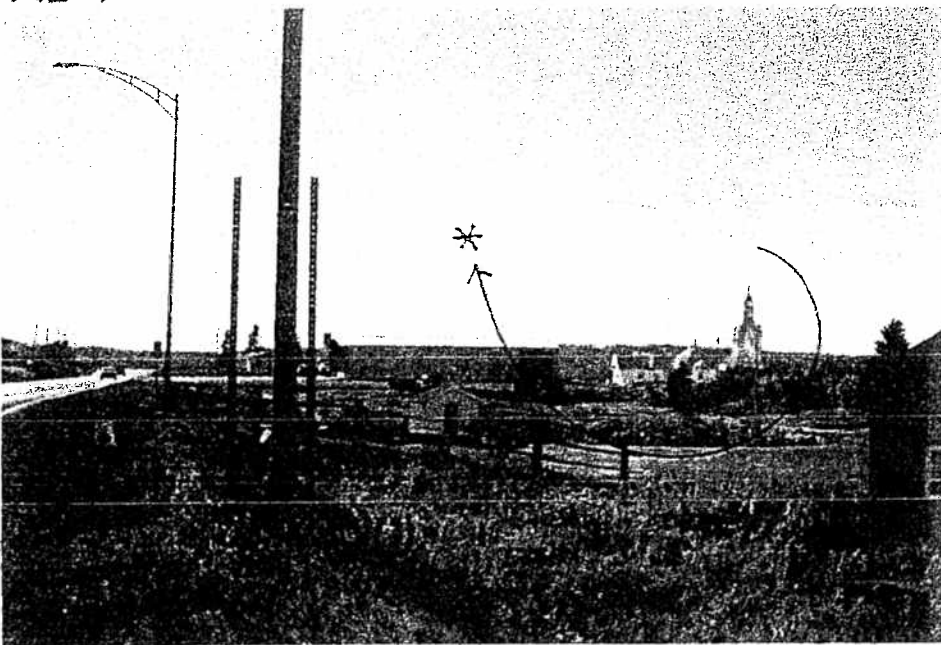
VUE O



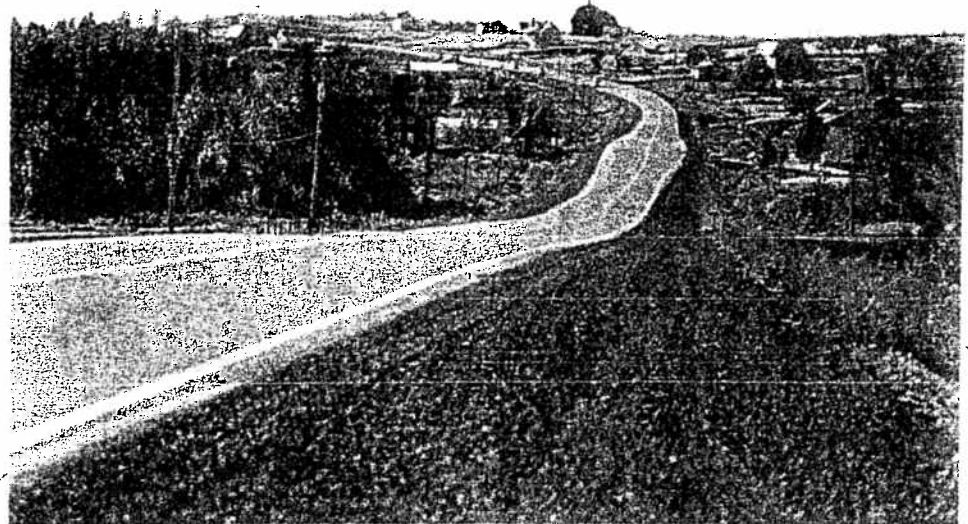
91
|
|
|



VUE T



VUE S



ARCHITECTURE, AFFICHAGE, SIGNALISATION

Quelques aspects de l'intégration au paysage

Plusieurs des éléments constitutifs du paysage, qu'il s'agisse d'architecture, d'aménagements paysagers ou d'interventions plus légères comme l'affichage, présentent des problèmes d'intégration à leur environnement immédiat, pas tant parce que leur réalisation n'a pas tenu compte des contraintes et potentiels habituels du site mais plutôt parce qu'un "certain esprit" n'aura pas présidé à leur conception.

Cet esprit, c'est celui qui prévaut lorsque l'on fait preuve d'égard au contexte, de respect des façons de faire traditionnelles, de réserve dans les milieux fragiles: c'est celui de l'intégration au paysage. Cet esprit pourrait donc souffler sur la conception architecturale et autres de sorte que, partout et toujours, sur un territoire caractéristique les interventions soient davantage pertinentes. Il serait donc utile de dégager un certain nombre de principes prévalant en plusieurs circonstances, sinon dans toutes, pour orienter l'intervention d'aménagement en général, de construction, de rénovation et de paysagement en particulier.

Architecture

Dans tout paysage, l'architecture constitue un élément d'impact majeur. Son intégration a longtemps été facilitée par deux phénomènes principaux produisant une grande unité du bâti, soit: le recours à des matériaux issus de l'environnement immédiat ainsi que l'emploi de techniques et l'usage de formes répétées et diffusées sur des territoires étendus. Ces éléments intégrateurs sont aujourd'hui disparus. Les matériaux, les formes et techniques

Comme pour l'architecture, sensibilisation et persuasion sont peut-être les meilleurs agents de changement pour un affichage plus approprié. Cependant, la réglementation municipale habituelle peut s'avérer utile pour contrôler le nombre et l'emplacement des affiches, et les objectifs et critères d'un règlement de PIA permettront de mieux promouvoir les éléments d'un affichage intégré aux bâtiments et lieux immédiats qu'il dessert ainsi qu'au paysage particulier d'un corridor touristique.

Signalisation

La signalisation routière constitue un cas particulier d'affichage et son impact mérite une attention dans le cadre de cette réflexion. Elle comporte deux fonctions principales, l'une reliée à l'information et l'orientation du voyageur, l'autre à la sécurité des déplacements et manœuvres.

Dans l'un et l'autre cas, des impératifs d'uniformité, des exigences de codification et des contraintes de lecture et perception règlent les dimensions, les formes et couleurs de cette signalisation. Il n'est donc pas facile de modifier ces éléments pour les intégrer davantage aux circonstances des paysages. Peut-il en être autrement de l'emplacement, de la quantité et des supports de ce type d'affichage? L'emplacement et le nombre de panneaux peuvent certainement être influencés en introduisant des critères de meilleure intégration au contexte immédiat de leurs abords routiers ou à celui du grand paysage d'arrière-plan. Les supports de signalisation ont déjà la qualité d'être peu visibles (structure légère et de couleur discrète) mais ils gagneraient à être d'une conception plus raffinée (les matériaux sont de facture industrielle et les assemblages plutôt simplifiés) ainsi qu'à être mieux installés et entretenus.

Claude Michaud, arch.

MAM / DGUAT / SATM